

EUSKAL KULTUR  
ERAKUNDEA  
—  
INSTITUT CULTUREL  
BASQUE



BASQUE ANTHROPOLOGICAL  
RESEARCH INSTITUTE  
on Music, Emotion and Human Societies



UMR 5319  
Passages

# Ethnopôle basque

Bilan  
2017-2022

Programme scientifique  
et culturel 2023-2026

[www.ethnopoloea.eu](http://www.ethnopoloea.eu)



ETHNO  
PÔLE

Institutions et organismes partenaires de l’Ethnopôle basque :



# sommaire

<b>L'ETHNOPÔLE BASQUE CINQ ANS DÉJÀ</b> .....	4
<b>1. BILAN DE L'ETHNOPÔLE BASQUE 2017-2022</b> .....	5
<b>2. PROGRAMME SCIENTIFIQUE ET CULTUREL 2023-2026</b> .....	23
<b>3. GOUVERNANCE DE L'ETHNOPÔLE BASQUE</b> .....	31
<b>4. ANNEXES</b> .....	33
Convention pluriannuelle 2023-2026 .....	34
Tableau de synthèse du programme d'actions 2023-2026 .....	42

# L'ethnopôle basque cinq ans déjà...

Le 12 janvier 2017, la DRAC Nouvelle-Aquitaine présentait avec succès la candidature au label d'Ethnopôle Basque du consortium formé par l'Institut Culturel Basque (ICB) et l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Après avoir entendu les présentations de Jean-François Sibers (DRAC Nouvelle-Aquitaine), Denis Laborde (EHESS) et Pantxoia Etchegoin (ICB), la Commission nationale du patrimoine ethnologique et patrimoine culturel immatériel votait à l'unanimité l'octroi du label.

L'Ethnopole basque-Euskal etnopoloa naissait: il était à l'époque le 9ème ethnopôle de l'hexagone et le second de la Nouvelle-Aquitaine (après l'InOc Aquitaine, labellisé en 2014). Fin 2022, on comptait 12 ethnopôles en France, l'ethnopôle « Humanités Océanes » porté par le centre Intermondes de la Rochelle étant le dernier né.

Le label, accordé à tout organisme qui enrichit la recherche sur le patrimoine immatériel tout en proposant des actions culturelles de transmission et de valorisation, encourageait donc l'ICB à poursuivre la recherche-action sur les deux fronts qui étaient les siens depuis 2007 : le patrimoine oral d'une part, la question du lien patrimoine/création d'autre part.

Pendant 5 ans (2017-2022), l'ICB et l'EHESS ont travaillé à la mise en œuvre d'un projet scientifique et culturel s'articulant autour de :

#### Quatre axes thématiques

1. Patrimoine oral et immatériel
2. Patrimoine et création artistique
3. Pluralités linguistiques et création en langue basque
4. Accessibilité et usages des ressources numériques sur la culture basque

#### Trois domaines d'intervention

1. La recherche
2. La création
3. La diffusion

#### Une assise partenariale très forte

Hormis les signataires de la convention, les partenaires fondateurs de l'ethnopôle sont : les Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques (via le Pôle d'archives de Bayonne et du Pays Basque), la médiathèque de Bayonne (via Bilketa, le portail des fonds documentaires basques), le Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, le laboratoire IKER (UMR 5478 du CNRS, centre de recherche sur la langue et les textes basques), l'Académie de la langue basque-Euskaltzaindia, la Société d'Études Basques-Eusko Ikaskuntza, l'Université du Pays Basque (Communauté Autonome Basque), l'Université Bordeaux Montaigne et l'Office Public de la Langue Basque-Euskararen Erakunde Publikoa.

Une convention signée le 23 juin 2017 entre le Ministère de la Culture, l'EHESS et l'ICB scellait ce projet scientifique. Elle précisait les domaines de compétences et de responsabilités des deux partenaires associés (Centre Georg Simmel, UMR 8131 CNRS-EHESS /Institut culturel basque) pour un programme d'actions établi pour quatre années validé par un conseil scientifique et mis en œuvre par un comité de pilotage. Une nouvelle convention (2023-2026) sera signée le 16 mars 2023(1).

En préalable à cette signature, il est important que le programme scientifique et culturel fasse l'objet d'une évaluation puis d'une reformulation. C'est l'objectif du présent document.

Nous allons commencer, dans les pages qui suivent, par un bilan de l'action de l'ethnopôle, en reprenant chaque axe thématique.

(1) L'UMR 5319 Passages qui abrite l'Institut ARI sera le nouveau signataire de la convention (en lieu et place de l'EHESS).

# 1. Bilan de l'ethnopôle basque 2017-2022

## 1. Le patrimoine oral et immatériel

Le thème du patrimoine oral et immatériel est le thème fondateur de l'ethnopôle basque. Le programme Eleketa initié en 2007 l'a progressivement amené à jouer un rôle incontournable dans ce domaine. Nous allons évoquer ici les différents fonds sonores sur lesquels travaille l'ethnopôle (par le biais de la collecte, du traitement documentaire ou de la diffusion). Certaines actions complémentaires (réalisation de fiches inventaire, cycle de conférences) contribuent elles aussi à cette valorisation.

### 1. Les fonds d'archives sonores et leur valorisation

L'Institut culturel basque (ICB) est dépositaire de tous les fonds cités ici et s'attache à les valoriser. Il est en outre maître d'œuvre des deux premiers programmes ci-après.

#### **Le programme Eleketa**

Eleketa est un programme de collecte, d'archivage et de valorisation de la mémoire orale mené par l'Institut culturel basque depuis 2007, sous maîtrise d'ouvrage du département des Pyrénées-Atlantiques depuis 2009. Un comité scientifique a vu le jour en 2012 afin de contribuer à définir les thématiques de collecte. Le programme en est aujourd'hui à 410 témoignages et 433 témoins filmés, soit un total de 515 heures d'enregistrements, 2927 séquences et 10 bases de données. Six expositions ont été réalisées avec le fonds Eleketa. Les trois premières étaient thématiques. Les trois dernières ont restitué à trois territoires (Hasparren, Saint-Jean-de-Luz, Garazi-Baigorri), une sélection des témoignages qui y ont été collectés, chaque installation demandant une préparation et une exploitation pédagogique adaptées. Deux autres expositions sont prévues entre 2023 et 2026 (Soule, Iholdi-Oztibarre).

En plus des expositions thématiques Eleketa, l'ICB a mis en place deux outils spécifiques de valorisation :

#### **- La plateforme *Mintzoak.eus***

Créée fin 2016, elle recense et diffuse les témoignages sonores et audiovisuels collectés par l'ICB (programme Eleketa) ou par d'autres acteurs du Pays Basque nord et sud. Elle offre l'occasion à quiconque de mettre à disposition du public des témoignages qu'il aurait collectés. Par exemple, une page spécifique a été créée en souvenir de Maurice Abeberry (1926-1988), notamment pour commémorer son rôle dans le développement international de la pelote basque. Elle rassemble une biographie, plusieurs archives (articles de presse, contributions, enregistrements audio et vidéo, photographies) et différents entretiens audiovisuels réalisés avec des personnalités l'ayant connu.

Les documents recensés sur ***Mintzoak.eus*** sont consultables à l'espace de consultation.

#### **- L'espace de consultation**

Fin 2018, l'Institut culturel basque a mis en place en son siège à Ustaritz, un espace de consultation de divers fonds audiovisuels et sonores dédiés au patrimoine culturel immatériel du Pays Basque. Cet espace permet d'accéder, sur rendez-vous, aux collections propres à l'ICB ainsi qu'à celles déposées par des institutions ou des associations partenaires.

### **Le programme de sauvegarde d'archives sonores et audiovisuelles du département des Pyrénées-Atlantiques**

Ce programme pluriannuel de sauvegarde et de valorisation d'archives sonores anciennes a été lancé par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques. Il a démarré en 2009 avec un état des lieux des archives collectées par les associations, radios locales et personnes privées, dont les Archives départementales sont ensuite devenues dépositaires. L'ICB réalise depuis 2011 le traitement documentaire de ces archives. Entre 2011 et 2021, treize fonds ont été valorisés. Les deux premiers sont mis à disposition du public aux Archives départementales de Pau ainsi qu'au Pôle de Bayonne et du Pays Basque. Leur répertoire numérique est consultable en ligne, sur le site [earchives.le64.fr](http://earchives.le64.fr).

Le programme suppose en quelques chiffres (période 2008-2020)

1 587 heures d'enregistrements

12 fonds traités dont 1 partiellement

2926 fichiers numériques sonores et audiovisuels répertoriés.

### **Les enregistrements de prisonniers basques en Allemagne**

L'ICB est dépositaire d'un fonds d'enregistrements de prisonniers basques en Allemagne (guerre de 1914-1918). Entre 1915 et 1918, la Commission phonographique prussienne a enregistré dans les camps allemands des prisonniers de guerre issus du monde entier. Parmi eux, dix basques. Le Musée Ethnologique et l'Université Humboldt de Berlin, propriétaires des archives, ont déposé en 2014, 2016 et 2018 la copie numérique des enregistrements basques à l'Institut culturel basque qui s'emploie dès lors à les valoriser. Cette valorisation a fait se croiser, sur un même projet, différents axes thématiques et partenaires de l'ethnopôle :

- En 2015-2016, un partenariat avec l'Université de communication audiovisuelle de Mondragon-Aretxabaleta a permis de réaliser un documentaire, *Maitia nun zira?* à partir d'extraits originaux sonores et d'interview d'une vingtaine d'acteurs culturels contemporains. Le prix Création Vidéo Documentaire a été décerné en 2016 aux deux réalisatrices par la Société d'études basques-Eusko Ikaskuntza (partenaire fondateur de l'ethnopôle) et la Ville de Bayonne.

- En 2017, l'ICB a présenté le fonds au centre de recherche sur la langue et les textes basques IKER (UMR

5478) et à l'Académie de la langue basque-Euskaltzaindia. Aidée de leurs recommandations scientifiques, Jasone Salaberria, docteure en études basques, a réalisé les transcriptions orthographiques et phonétiques d'une partie des archives de l'Université Humboldt (25 narrations, 2 chants et 8 chants récités).

- En 2018, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie numérique de l'ICB (2018-2020), les enregistrements et leur inventaire ont été valorisés sur le portail de la mémoire orale [www.mintzoak.eus](http://www.mintzoak.eus) (présentation de la collecte de la Commission phonographique, mise en lumière de chacun des basques à travers une biographie, des enregistrements et des transcriptions).

- En 2019-2020, une étude musicologique a été réalisée par le musicologue Agustin Mendizabal avec la caution scientifique de Jon Bagües, directeur de 2000 à 2020 du centre d'archives musicales basques Eresbil et membre du comité scientifique de l'ethnopôle basque.

- Entre 2018 et 2020, ces fonds ont été présentés à diverses occasions (universités d'été, villages d'origine) et 100 ans plus tard leur découverte suscite encore beaucoup de surprise et d'émotion chez les proches (familles, amis, villageois) et les moins proches.

- En 2021, la lettre autobiographique d'Antoine Suhas (transcription originale, version normalisée et traduction française) a été mise en ligne sur le portail [mintzoak.eus](http://mintzoak.eus).

### **D'autres collections d'intérêt étudiées par l'ICB**

#### **- Les archives sonores du MUCEM (ex MNATP)**

Les archives sonores du MUCEM, anciennement MNATP, collectées en Pays Basque (1947-1984), sont consultables aux Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques (salles de recherches du Pôle d'archives de Bayonne et du Pays Basque ainsi qu'à Pau). Leur traitement intellectuel et la recherche des ayant droits ont été effectués par l'ICB.

**- Le fonds audiovisuel Maité Barnetche**

L'ICB et la délégation Pyrénées de l'Institut National de l'Audiovisuel (Toulouse) se sont associés afin de mettre en œuvre la valorisation du fonds Maite Barnetche (1941-1986) composé de 300 reportages réalisés par France 3 Aquitaine entre 1971 et 1986. Ces précieux documents, propriété de l'INA et issus de la collection intitulée « Magazine Basque : Euskal Herria Oraï eta Gero » (Le Pays Basque aujourd'hui et demain), sont recensés sur le portail [www.mintzoak.eus](http://www.mintzoak.eus) et consultables à l'ICB.

En 2021 ces enregistrements ont été rendus accessibles à la consultation publique, sur rendez-vous, au sein de l'espace de consultation de l'ICB dédié à la mémoire orale. Parallèlement à cette diffusion, l'ICB a pris en charge un premier travail de valorisation du fonds à partir de la retranscription d'entretiens radiophoniques réalisés sur le thème de la Seconde Guerre mondiale.

**- Les archives basques de France Bleu Pays Basque (1970-1990)**

Ce fonds recèle des trésors comme l'enregistrement du concert *Ez dok amairu* en 1969 à Ustaritz, l'intervention des frères Artze au Conservatoire de Bayonne (1985), les messes d'enterrement du bertsulari Martin (1981) et du poète Etxahun-Iruri (1979), le dernier bal de Beñat Galtxetaburu à Lasse (1990), diverses émissions du magazine basque (1976-1984) de Maite Barnetche et Jan Battitt Dirassar. L'ICB en a réalisé la documentation en 2001. Il est détenteur d'une copie de ces archives et de leur catalogue et a signé une convention avec l'INA en 2021 qui autorise, comme pour le fonds Maite Barnetche, leur écoute dans l'espace de consultation de l'ICB.

**- Les archives sonores de Xipri Arbelbide (1974-1998)**

Par le biais d'un contrat signé au mois de juin 2020, l'écrivain et journaliste Xipri Arbelbide a déposé à l'ICB les enregistrements sonores réalisés par lui ou en sa possession, ainsi que tous les renseignements utiles pour la description et la compréhension de ces documents (2 716 fichiers MP3 - Volume de 1 382 heures). Il s'agit d'un corpus de grande valeur tant ces enregistrements divers, réalisés en langue basque pour la plupart entre 1974 et 1998, comportent de nombreux entretiens menés auprès d'acteurs de la vie socio-économique et culturelle locale.

## 2. Les fiches inventaire, un moyen de valoriser le programme Eleketa

Au titre de la mise en œuvre de la Convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003) et pour enrichir la connaissance sur le patrimoine culturel immatériel, l'ICB a répondu à un appel à projets visant à la réalisation de fiches d'inventaire. Il a, entre 2016 et 2020, réalisé neuf fiches d'inventaire liées aux pratiques dansées et fêtes hivernales :

- Les pratiques des maîtres à danser et écoles de danse en Soule
- L'art du metteur en scène (Errejent) de pastorale de Soule
- La parade charivarique en Basse-Navarre et Labourd/Kabalkadak ou Toberak
- La Fête-Dieu au Pays Basque
- Les tournées du carnaval labourdin
- La fête des Rois à Saint-Jean-de-Luz
- Les célébrations de Santibate et de Libertimendua
- La tradition des bœufs gras à Bayonne
- La tradition carnavalesque de Zan Pantzar (Saint-Pantart) en Pays Basque

Ces fiches ont été enrichies de témoignages recueillis dans le cadre du programme Eleketa.

Elles sont aujourd'hui consultables sur le site du ministère de la culture et sur celui de l'ICB.

## 3. L'oralité, question centrale des conférences de l'ethnopôle pendant 3 ans

Le thème de l'oralité a été le fil directeur des conférences 2017-2018-2019. En 2022, l'ethnopôle a également été invité à organiser un séminaire autour d'enquêtes orales menées en Pays Basque en 1947 et 1973 par deux ethnomusicologues du CNRS.

### 2017

**9 novembre - « Le passé dans le présent : Histoire, mémoire, patrimoine, au prisme des archives orales »** par Armelle Faure, anthropologue et consultante internationale.

A la fin des années 1970 et au début des années 1980, l'invention des archives orales, entendue comme la collecte de témoignages oraux à destination des historiens du futur, constitue un moment clef où les notions d'histoire, de mémoire et de patrimoine recomposent leurs relations et suscitent des pratiques nouvelles tant dans les sciences humaines et sociales que dans la société.

**14 décembre - « Les traditions orales dans le temps »** par Nicole Belmont, directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales.

L'étude des traditions populaires – le folklore – a été complètement disqualifiée par l'ethnologie et l'anthropologie sociale à partir de la fin du XIXe siècle. Ce désintérêt s'est accompagné d'un mépris à l'égard de ses matériaux, particulièrement marqué à l'égard des productions orales que sont les contes. Certains très complexes posent la question de leur élaboration hors l'écriture. Leurs modalités de création et de transmission ont été évoquées par Nicole Belmont.

### 2018

**Jeudi 11 janvier - « Littérature orale basque : genres et exemples »** par Xabier Paya Ruiz, chercheur.

« Contrairement à la littérature écrite, la littérature orale basque est riche et variée. On peut de toute évidence l'affirmer, sans faire de comparaisons avec d'autres pays ». Cette citation de Koldo Mitxelena a été le point de départ de la conférence dont l'objectif était d'exposer une vision globale de la littérature orale basque : définition, chronologie, genres et exemples.

**Jeudi 8 février - « La pastorale, entre deux mondes »** par Pierre Vilar, Maître de conférences, Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) - UFR pluridisciplinaire de Bayonne.

La pastorale souletine présente un nombre intéressant de paradoxes ou de confrontations, entre oralité et culture écrite, collectivité et régime de l'écriture signée, parole actuelle et tradition historique. C'est cet entre-deux qui a intéressé Pierre Vilar dans le cadre d'un projet de nature transdisciplinaire autour de cette pratique.

**Jeudi 1er mars - « La mémoire d'après-guerre à travers les témoignages oraux »** par Aitzpea Leizaola, Professeure d'anthropologie, Université du Pays Basque (UPV / EHU)

En 2000, six décennies après la fin de la guerre civile (1936-1939), en même temps que l'ouverture des fosses communes dans la province de Léon, le procès de la guerre d'Espagne éclata, brisant le silence imposé par la période de Transition. Ces excavations révélèrent une réalité qui dépasse largement celle du front. L'après-guerre, et notamment la répression, furent en effet plus cruelles que la guerre elle-même. Les témoignages oraux ont joué un rôle fondamental, notamment lorsqu'il a fallu localiser et trouver les tombes. Mais aussi dans la construction de la mémoire et particulièrement dans la prise de conscience collective. La conférence a eu pour objectif d'analyser les traces laissées en Pays Basque par la guerre d'Espagne, en tenant compte du poids des témoignages oraux.



**Jeudi 12 avril - « L’oralité aujourd’hui »** par Andoni Egaña, bertsolari.

Dans la société actuelle, il est de plus en plus important de s’exprimer correctement à l’oral. Toutefois, nos capacités diminuent dans ce domaine. Comment équilibrer cette équation ? Telle est la question à laquelle a essayé de répondre le poète improvisateur.

**Jeudi 18 octobre - « De l’archive orale au patrimoine immatériel, une mise à l’épreuve »** par Florence Descamps, maîtresse de conférences en histoire contemporaine.

Depuis le dernier quart du XXème siècle, de nombreux corpus oraux ont été collectés et archivés par les sciences humaines et sociales, les institutions patrimoniales et les associations. Mais que faire de la parole enregistrée ? Ces collections de témoignages oraux peuvent-elles accéder au statut de patrimoine ?

**Jeudi 22 novembre - « La question de la réécriture dans les contes de Webster et de Cerquand »** par Natalia Zaika, chercheuse en linguistique.

L’intervention a pour objet l’histoire de la réécriture des contes traditionnels basques du XIXème siècle. Pour ce faire, Natalia Zaika a comparé les manuscrits de Webster et de Vinson en essayant de comprendre comment Webster a réussi à collecter ces contes et quelle est l’histoire de la réécriture des textes. Elle s’est également penchée sur les contes recueillis par les instituteurs de Soule et de Basse-Navarre (collecte organisée par Cerquand), ainsi que sur leur traduction du basque au français.

**Jeudi 20 décembre - « Collecte et étude des récits populaires du Labourd, de Basse-Navarre et de Soule »** par Maialen Moreno Zubeldia, docteure en philologie basque.

Maialen Moreno Zubeldia a collecté des récits populaires du Labourd, de Basse-Navarre et de Soule en 2009 et 2010. Elle a présenté les caractéristiques de ces récits (qu’elle avait auparavant transcrits), ainsi que celles de leurs homologues dans d’autres cultures.

## 2019

**17 janvier - « L’intonation particulière du chant basque : exemples pris en Soule, Basse-Navarre et Labourd »** par Agustin Mendizabal, ethnomusicologue  
Parmi les caractéristiques des chants populaires traditionnels du Pays Basque nord, une leur donne une identité particulière et surprend l’auditoire depuis longtemps : l’intonation neutre.

**21 février - « Les ballades historiques basques »** par Jabier Kalzakorta, docteur en philologie basque et

académicien.

La conférence a traité des ballades historiques qui, parmi le corpus des ballades basques, suscitent le plus d’intérêt.

**21 mars - « Littérature orale et passage à l’écrit : exemple des langues minoritaires à travers l’occitan (XVIIIe-XIXe siècles) »** par Jean-François Courouau, maître de conférences en littérature occitane moderne.  
Le conférencier a examiné comment, à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle, puis après la révolution romantique au XIXe siècle, des éléments de la littérature orale sont intégrés dans la littérature écrite de langue occitane.

**18 avril - « Les plaintes de tradition orale en langue bretonne comme source pour l’histoire »** par Eva Guillel, maîtresse de conférences en histoire moderne.  
De nombreuses plaintes en langue bretonne recueillies de tradition orale se rapportent à des faits divers locaux s’étant déroulés entre le XVIe et le XVIIIe siècle. Leur analyse permet d’apporter un regard complémentaire aux sources écrites pour documenter l’histoire sociale et culturelle de la Bretagne d’Ancien Régime.

**16 mai - « Recherches sur la langue et la littérature basques »** par Patri Urkizu, écrivain et philologue  
Patri Urkizu a plus particulièrement évoqué les études et publications concernant le dictionnaire de Pierre d’Urte, la poésie (ballades, bertularisme, jeux floraux...) et le théâtre basques (formes charivariques, pastorales, comédiens modernes...).

**24 octobre - « Les nouveaux locuteurs et le monde de l’improvisation basque versifiée »** par Miren Artetxe Sarasola, bertsolari et chercheuse en sociolinguistique basque.

La pratique et l’identité linguistiques des nouveaux locuteurs est devenue, dans le domaine des langues minorisées, un sujet d’étude fructueux. Au Pays Basque comme ailleurs, les recherches mettent en évidence le lien étroit entre la pratique linguistique et la reconnaissance comme parlant que s’accorde ou qu’on accorde au nouveau bascophone. Miren Artetxe a évoqué ici en quoi la pratique et la socialisation à travers le bertsu peut contribuer à la légitimité du nouveau parlant. Elle montre aussi comment la figure canonique du bertsolari peut, en même temps, être un frein à cette légitimation.

## 2022

### 10 novembre - Séminaire et conférence

« Retours sur un demi-siècle d'ethnographie musicale en France et au Pays Basque (1939 - 1984). Autour des enquêtes des ethnomusicologues du Centre d'Ethnologie Française sur le domaine basque (1947-1973) : l'amont, l'apport et l'aval (XIX-XXI ) »

L'ethnopôle basque a été sollicité pour accueillir une séance du séminaire itinérant Les réveillées, mis en place par François Gasnault (conservateur du patrimoine et chargé de recherche et de documentation au laboratoire InVisu-usr 3103-INHA/CNRS) et Marie-Barbara Le Gonidec (ingénieure d'études du ministère de la Culture, mise à disposition du CNRS) qui accompagne la publication du site les Réveillées (<https://les-reveillees.ehess.fr/>).

Ce site se nourrit d'enquêtes menées, pour le musée des ATP, par Claudie Marcel-Dubois (1913-1989) et Maguy Pichonnet-Andral (1922-2004), deux chercheuses CNRS membres du Centre d'ethnologie française, qui ont sillonné la France rurale et les outremer pour enquêter sur les pratiques musicales et leur insertion dans la vie quotidienne des communautés villageoises.

Trois ou quatre des enquêtes réalisées par les deux ethnomusicologues intéressent le Pays Basque et leur éditorialisation sur le site a été possible grâce au concours de Marie Bidart Hirigoyen. La séance de Bayonne, au musée basque, a présenté le site en général et les enquêtes basques en particulier. L'ethnopôle a clôturé la séance par une conférence de Marie Hirigoyen Bidart co-organisée avec le Conservatoire Maurice Ravel dans le cadre d'Arteen artean.

Toutes les actions énumérées ci-dessus ont fait de l'ethnopôle basque un centre de ressources en matière de patrimoine oral et immatériel. D'autant plus qu'il est créé dès 2017, sur le site eke.eus, une section « ethnopôle basque » recensant l'ensemble de cette actualité.

## 2. Patrimoine et création

Le programme de collecte orale Eleketa initié par l'ICB en 2007, de même que les différents fonds dont il est devenu dépositaire, a suscité le besoin de questionner la tradition. Pour qui, pourquoi la sauvegarder ?

Cette réflexion engagée permettait au consortium ICB/EHESS d'obtenir la labellisation ethnopôle en janvier 2017. Chaque ethnopôle développant une recherche-action particulière, celle de l'ethnopôle basque sera prioritairement le rapport patrimoine-crédation, en particulier dans les domaines de la danse, du chant, de la musique et du théâtre.

Dès lors, l'ethnopôle continue à creuser ce thème.

### 1. Reportages audiovisuels autour de la création contemporaine

Parmi les actions réalisées, citons tout d'abord cette coproduction audiovisuelle avec la télévision participative Kanaldude. Plusieurs entretiens et reportages ont été réalisés à partir de deux résidences d'artistes et un temps d'échanges et d'animations, chacun interrogeant à sa manière le rapport de la tradition à la création contemporaine :

- L'accueil en résidence (mai 2017) proposée par l'Agglomération Sud Pays Basque au chorégraphe Claude Magne (compagnie Robinson) et au danseur Andy Scott (compagnie gabonaise Ebene Dance) a permis de questionner à travers la danse urbaine, la réappropriation de la culture traditionnelle gabonaise du M'Vet (instrument à cordes et ensemble de récits guerriers qui se donnent accompagnés de cet instrument).

- La résidence d'écriture en euskara proposée à Maddi Zubeldia pendant quatre semaines au domaine Ezpeletenia à Olhette a porté sur la maladie d'Alzheimer et le mot en tant qu'instrument de mémoire et de création à la fois.

- Les deux journées d'échanges et d'animations (conférences, débats, films, échanges artistiques) organisées par l'Université Populaire du Pays Basque (Saint-Étienne-de-Baigorry) en août 2017 à partir du texte *Quand les murs tombent* d'Edouard Glissant

et Patrick Chamoiseau ont permis de débattre de la créolisation, de la mondialité et de l'identité (voir à ce sujet l'entretien réalisé avec Pablo Martikorena, membre de l'Université Populaire du Pays Basque). L'écrivaine Itxaro Borda et le chercheur Jon Sarasua ont participé à ces rencontres.

L'ouvrage *Murruak erortzean - Quand les murs tombent* invitant à poursuivre les réflexions entamées en 2017 est paru fin 2018 aux éditions ZTK.

### 2. « D'une lenga l'autra - Traversées musicales de la Soule au Limousin »

Ce projet porté par l'ICB et l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine (DRAC Nouvelle-Aquitaine), a permis la rencontre d'artistes du Limousin et du Pays Basque afin de créer un spectacle en basque, occitan et français mêlant musique, chant, poésie et théâtre.

Le directeur artistique Mixel Etxekopar, interprète connu et reconnu du patrimoine souletin, a réuni autour de lui Bernard Combi, Maika Etxekopar, Hélène Jacquolot, Pierre Vissler et Nicole Lougarot. Ils ont ensemble, à partir de textes occitans de Marcelle Delpastre et basques d'Itxaro Borda, élaboré une œuvre poético-musicale où langues, musiques, chants et poésies résonnent à la fois de leurs particularismes et rapports communs.

Du 27 au 30 juin 2018, les artistes sont allés en Limousin (Corrèze), terre où est née et a vécu Marcelle Delpastre. Rencontres avec les habitants, enregistrements sonores, improvisations musicales, déclama-tion des vers de « la Marcelle » en public ont nourri leur création.

Du 1er au 3 août, la troupe a poursuivi son chemin en Pays Basque, à Gotein-Libarrenx, à l'occasion des rencontres publiques d'artistes *Hebenko ta hanko* (D'ici et d'ailleurs). Le vendredi 3 août, une première représentation, très appréciée par un public nombreux (120 spectateurs environ), est venue clôturer cette seconde résidence.

Deux étudiantes de l'EHESS, Claudia Llamas et Camille Riverti, ont été associées au projet afin de réaliser un suivi ethnographique du processus de création. Elles se sont ainsi portées témoins du processus créatif, l'analysant, le décortiquant à travers le journal de bord qu'elles ont tenu durant tout le projet (consultable sur le site de l'ICB).

La troisième et dernière étape de ce projet a consisté en une restitution finale, le mercredi 10 octobre, à la Cité des Arts de Bayonne, dans le cadre du festival *Haizebegi* : analyse ethnographique de Claudia Llamas et Camille Riverti (article anthropologique paru dans le cahier des textes scientifiques du livret du festival *Haizebegi* ou sur le site [www.eke.eus](http://www.eke.eus)), version originale du spectacle présentée par Mixel Etxekopar, Bernard Combi et Pierre Vissler.

### 3. « Vienne - Pays Basque : du collectage à la création »

Dans le cadre d'une convention de partenariat, l'Union Régionale des Foyers Ruraux du Poitou-Charentes et l'Institut culturel basque ont proposé à deux conteurs professionnels, Michèle Bouhet du département de la Vienne, et Koldo Amestoy du Pays Basque, de raconter leur territoire à travers un regard croisé grâce au prisme des arts de la parole et des écritures contemporaines.

Entre janvier et septembre 2018, les deux conteurs ont réalisé un travail de collectage de la parole citoyenne en Pays Civraisien dans le département de la Vienne et au Pays Basque, sur la commune de Saint-Pierre d'Irube plus précisément.

### 4. Zapat(h)ari, projet anthropologique et artistique sur l'industrie de la chaussure à Hasparren (2019-2020-2021)

L'ethnopôle a mis en place en partenariat avec Clarenza (Centre Culturel de Rencontre de Labastide-Clairance), une résidence partagée prenant appui sur les

témoignages recueillis en 2011 à Hasparren autour de l'industrie de la chaussure.

L'objectif était d'interroger l'histoire de la chaussure à Hasparren et ses résonances aujourd'hui, à travers trois approches croisées, différentes, complémentaires :

- Celle de l'anthropologue Aitzpea Leizaola qui a eu pour tâche d'analyser les témoignages collectés et questionner les traces que cet épisode a laissé dans le Hasparren d'aujourd'hui.
- Celle du photographe Polo Garat qui dès l'automne 2019 a commencé à poser son objectif sur l'héritage laissé par l'industrie de la chaussure.
- Celle des habitants de Hasparren afin qu'ils échangent entre eux et avec l'anthropologue et le photographe sur leurs interprétations et vécus du passé de la ville.

Deux grands rendez-vous ont jalonné cette résidence partagée (hiver 2019, automne 2021) :

- Le premier s'est déroulé le jeudi 19 décembre 2019, en soirée, au restaurant Les Tilleuls de Hasparren. Aitzpea Leizaola y a proposé une première lecture anthropologique des témoignages recueillis sur Hasparren avec une conférence intitulée « L'industrie de la chaussure de Hasparren à travers les témoignages oraux ». Polo Garat a, à cette occasion, partagé quelques-uns de ses premiers clichés.

Cette soirée a été le point de départ d'un projet participatif qui s'est développé avec les habitants de Hasparren. Ceux-ci se sont, malgré la crise sanitaire, retrouvés entre janvier 2020 et juin 2021 pour échanger entre eux et avec l'anthropologue et le photographe sur leurs interprétations et vécus du passé de la ville. Ils ont également été sur des lieux en lien avec ce passé : anciennes tanneries, usines, cités, bistrot.

- Ce travail a abouti au second rendez-vous important le dimanche 18 septembre 2020 au centre Elgar et dans la ville. Aitzpea Leizaola a proposé une nouvelle conférence sur la mémoire de la ville de Hasparren et de ses habitants aujourd'hui. Puis, en quatre lieux symboliques du centre-ville, des habitants de Hasparren ont apporté leur témoignage personnel sur cette histoire de la chaussure.

La déambulation entre les quatre points a été rythmée par deux musiciens, s'achevant à la médiathèque autour de l'exposition photographique de Polo Garat (restée en place du 18 au 24 septembre).

Cerise sur le gâteau : le groupe de recherche historique et la Ville de Hasparren ont décidé de poursuivre l'étude et la valorisation de ce riche passé industriel.

## 5. Museoa Urtu

La réflexion de l'ethnopôle a croisé celle du Musée basque engagé lui aussi sur cette question : publication internationale en 2012 (Que reste-t-il du présent ? Collecter le contemporain dans les musées de société) suivie d'un colloque en 2013 avec la Fédération des Ecomusées et Musées de Société (Collecter le contemporain dans les musées de société) et d'un séminaire en avril 2015 avec l'Université de Bordeaux (Muséographie et ethnologie régionale Entre régionalisme et intimité culturelle) organisé en partenariat avec l'ICB.

Le nouveau Projet Scientifique et Culturel du musée fait de cette thématique un de ses axes forts. C'est ainsi que *Museoa Urtu* (littéralement : « Fondre le musée ») a été mis en route en 2020 par Nader Koochaki (1983, Saint-Sébastien), en partenariat avec le Musée Basque et l'ethnopôle. Licencié en sociologie à l'Université du Pays Basque, Nader Koochaki développe depuis 2008 une démarche alliant sciences sociales et art contemporain dans les domaines de la vidéo, de la photographie et du son.

*Museoa Urtu* est un projet d'exposition partant d'un travail ethnographique et d'un inventaire des troupeaux de brebis de la province de Soule permettant la collecte de sons et de matériaux tels que cartes topographiques, photographies, textes et éditions phonographiques sur vinyles restituant l'enregistrement de plusieurs heures de sonnaillles « souletines ». Ces éléments composeront une exposition prévue fin 2023, début 2024.

L'autre originalité de la démarche réside dans le fait que Nader Koochaki interroge l'activité et le sens même de

l'existence d'un musée, en identifiant des objets devenus « muets », mal documentés ou d'étude du Musée Basque de l'histoire de Bayonne et de Gordailua (centre de conservation et de restauration des collections patrimoniales de la province du Gipuzkoa) et en remettant en question leur caractère « inaliénable ».

Ces objets seront fondus afin d'être transformés en cloches. Le processus de transformation, en cours d'élaboration selon deux méthodes différentes, l'une traditionnelle, l'autre innovante est documenté et intégré à l'exposition. Les « nouvelles » cloches seront proposées à des bergers souletins qui les accrocheront à leurs brebis. Nader Koochaki restituera à travers l'exposition, sous une forme sonore donc dématérialisée, la valeur patrimoniale de l'objet transformé.

À ce jour, Nader Koochaki a rencontré et interrogé 45 bergers souletins, sur site, dans leur *artzain olha* ou cabane pastorale, pierre angulaire d'un système ancestral, unique et collectif de gestion de l'activité pastorale en estive. Sur la base d'un questionnaire, il a regroupé un certain nombre de données relatives à la cabane pastorale (nombre de bergers, tours de travail), au berger (nom, village, ferme, téléphone), aux brebis (race, provenances), aux marques sur la brebis (couleurs, formes, endroits), sonnaillles (nombre, formes, sonorités, provenances), fabricants et vendeurs de sonnaillles du Pays Basque, pâturages (lieux, délimitations, circulations) et types de transhumance (à pied, en véhicule).

La phase de recherche du projet a ainsi permis la connaissance et le choix des fabricants de sonnaillles, la rencontre des bergers, l'identification du nombre et de types de cloches, la visite et le choix des fonderies, l'étude de l'organisation territoriale du Pays de Soule et l'élaboration de partenariats institutionnels et associatifs.

Les partenaires actuellement engagés avec l'ICB et le Musée Basque et de l'histoire de Bayonne sont Gordailua (Centre des Collections Patrimoniales de la Diputación Foral de Gipuzkoa) et la Commission Syndicale de Soule.

## | 6. Colloques (2019 et 2021)

Toujours dans la thématique patrimoine-création, deux colloques ont été organisés en 2019 (tradition et innovation : l'identité dans le temps) et 2021 (Archive et création).

### « Tradition et innovation : l'identité dans le temps »

Si les traditions ne sont pas des reproductions à l'identique mais des réinventions permanentes de chaque génération, comment alors une identité culturelle peut-elle perdurer dans le temps ? Le colloque intitulé *Tradition et innovation : l'identité dans le temps* organisé au Musée Basque et de l'histoire de Bayonne les 13 et 14 juin 2019 a essayé de répondre à cette question centrale en évoquant différents contextes culturels (Pays Basque, France, Europe de l'Est, Amérique Centrale), scientifiques (anthropologie, sociologie, histoire, politique) et artistiques (architecture, danse, design, musique, culinaire, arts plastiques). Quatorze intervenants ont pendant deux jours abordé la question de la relation entre tradition, innovation et identité, celle des différents usages et interprétations de la tradition mais aussi celle de sa place dans un processus de création. Une centaine de personnes ont participé à des échanges qui se sont révélés très riches.

### « Archive et création »

Ce colloque organisé les 17 et 18 juin 2021 au Musée basque et de l'histoire de Bayonne avait pour ambition de questionner l'archive comme acte de création d'une mémoire commune mais aussi comme moteur de création artistique. Pendant deux jours, des chercheurs et artistes invités (plus d'une quinzaine) ont croisé leurs réflexions et expériences autour des deux questions centrales du colloque : comment l'archive et l'opération de « mise en statut d'archive » est en soi un acte de création ? Comment les artistes s'emparent-ils d'archives pour en faire un moteur de création ?

Le colloque s'est déroulé en présentiel (jauge limitée à 15 personnes) et en distanciel via l'application zoom.

Intervenants et interventions sur :

<https://www.eke.eus/fr/ethnopole-basque/themes-de-recherche/reflexions/colloque-ethnopole-basque-archive-et-creation>

## | 7. Conférences

Plusieurs conférences en 2020, 2021 et 2022 ont également, chacune dans leur domaine, abor-

dé la question du renouvellement de la tradition.

**23 janvier 2020 - « Txalaparta : étude critique d'une pratique musicale »**, par Argibel Euba Ugarte, ethnomusicologue.

La txalaparta est devenue un symbole de la culture et de la musique basques ces dernières décennies. Durant cette conférence, Argibel Euba Ugarte a offert une analyse complète et critique de ce sujet, en soulignant les dimensions historique, sociale et culturelle.

### 27 février 2020 - « Basques et Amérindiens au Canada au XVI<sup>e</sup> siècle »

En 2020, l'ethnopôle a également profité du passage au Pays Basque de Laurier Turgeon, professeur titulaire en ethnologie et en histoire au département des sciences historiques de l'Université Laval et spécialiste des échanges interculturels dans les sociétés coloniales et postcoloniales de l'Amérique française, pour organiser la conférence suivante, la dernière avant le confinement.

La conférence présentait la nature et l'évolution de l'importante activité des Basques au Canada (pêche à la morue, chasse à la baleine, traite des fourrures avec les Amérindiens) tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle.

**21 janvier 2021 - « Patrimoine et Création : regard croisé sur le conte »**, en distanciel, par Leire Díaz de Gereñu Lasaga. Département de linguistique et d'études basques.

L'objectif était de réfléchir à la place du patrimoine et de la création dans la narration orale basque d'aujourd'hui, à travers une analyse des pratiques parlées recréées par les conteurs en langue basque au cours des dernières décennies.

**18 février 2021 - « Réflexion anthropologique sur le rap basque »**, en distanciel, par Eric Dicharry, anthropologue.

Le rap est en train de faire sa place sur la scène des musiques alternatives du Pays Basque. Selon Eric Dicharry, l'étude du mouvement du rap basque est essentielle pour réfléchir sur les chemins parallèles et croisés entre les changements politico-sociaux et les réadaptations d'esthétique musicale.

**18 novembre 2021 - « Marginalité et marginaux en Pays Basque Nord au XIX<sup>e</sup> siècle »,** par Peio Etcheverry, professeur d'histoire.

Clochards, bohémiens, journaliers, contrebandiers... au XIX<sup>e</sup> siècle, la liste des marginalisés et des personnes laissées au banc de la société en Pays Basque Nord est longue. L'analyse des archives pénitentiaire et judiciaire met en lumière les mécanismes, les résistances et les tensions au sein de la société basque.

**16 décembre 2021 - « Genre et danse basque »**, par Oier Araolaza, chercheur.

Co-organisé avec Eusko Ikaskuntza. Dans la danse basque, combien de générations n'ont-elles pas distingué les danses de filles des danses de garçons. Et les costumes. Et les manières de danser : danser comme un garçon, danser comme une fille. Mais d'où vient cette différenciation ? Y a-t-il toujours eu des danses de garçons et de filles, des manières de danser ou des costumes dits féminins et masculins ? Et si ça n'avait pas toujours été le cas ? Depuis quand et pourquoi la danse basque est-elle divisée de cette façon ? Oier Araolaza a analysé quand et comment se sont construits ces rôles stéréotypés de femmes et d'hommes (costumes, répertoire, formes de danser) dans la danse basque.

**19 mai 2022 - « La société du tambourin. Pour une histoire sociale de la musique à danser en Pays Basque »** par Xabier Itçaina, directeur de recherche

en sciences politiques. Co-organisé avec la chaire Jean Haritschelhar (Institut Etxepare, IKER, UBM) En s'appuyant notamment sur les ressources du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, Xabier Itçaina revient sur les enseignements d'une histoire sociale de la musique à danser en Pays basque Nord, avec une interrogation particulière sur les sources et les enjeux méthodologiques.

Après la question du rapport patrimoine/création, qui est dans l'ADN de l'ethnopôle basque, faisons maintenant le point sur un troisième thème crucial, celui de la langue basque.

### 3. Pluralité linguistique et création en langue basque

La génération de l'entre-deux-guerres a vécu de façon traumatisante le rapport à la langue basque. Beaucoup ont par la suite choisi ne pas apprendre le basque à leurs enfants pour qu'ils ne connaissent pas les humiliations qu'eux, parents, ont subies à l'école ou dans les administrations parce qu'ils maîtrisaient mal le français. De là, une certaine ambivalence dans la relation à l'euskara, moyen d'expression de l'affectif mais vécu parfois dans la honte.

La question de la transmission de la langue se pose donc au Pays Basque d'une manière extrêmement sensible. L'ethnopôle basque l'a abordée de différentes manières.

#### 1. Il s'est intéressé aux aspects psycholinguistiques de l'acquisition de la langue

Les conférences suivantes ont apporté quelques éclairages :

**Mardi 15 mai 2018 - « Plurilingues ou monolingues de naissance ? »** par Enoch Aboh, professeur en Sciences du langage, Université d'Amsterdam- Co-organisé avec IKER.

Le plurilinguisme est souvent perçu par les acteurs publics comme un frein à l'apprentissage de la langue standard, à la réussite scolaire et à la cohésion nationale. Plus récemment, on note un changement d'attitude envers certaines langues courantes, comme l'anglais, l'allemand ou le chinois.

Les atouts économiques qu'offrent ces langues poussent les autorités administratives à encourager leur apprentissage dès le plus jeune âge. Cette attitude ne devrait, cependant, pas cacher le sort des langues minoritaires qui ne bénéficient pas de cet engouement pour le bilinguisme. Pour les locuteurs de ces langues-là, la seule alternative proposée est le monolingue dans la langue standard. Mais le monolingue tant promu par les États est-il favorable à la cognition humaine ? En se basant sur les nombreuses études en neurosciences des dernières années, qui étudient les bienfaits de la maîtrise de plusieurs langues dès le plus jeune âge, Enoch Aboh a démontré que nous naissons multilingues. Inhiber cette

capacité cognitive naturelle en faveur du monolingue revient à amoindrir les capacités cognitives de l'individu.

**14 novembre 2019 - « Comment identifier un trouble langagier chez un enfant bilingue ? »** par Philippe Prévost, enseignant chercheur à l'université de Tours. Co-organisée avec IKER, centre de recherche sur la langue basque et les textes basques.

Philippe Prévost a présenté deux épreuves et un questionnaire qui permettent de distinguer les enfants bilingues se développant de manière typique des enfants à risque de trouble langagier (pour cause de trouble du développement du langage ou exposition insuffisante à la langue). Par ailleurs, les résultats d'une étude menée auprès d'une centaine d'enfants bilingues apprenant le français en France ont été rapportés.

**3 décembre 2019 - « Comment les bébés commencent-ils à apprendre leur(s) langue(s) maternelle(s) ? »** par Judit Gervain, directrice de recherche à l'université Paris Descartes. Co-organisée avec IKER, centre de recherche sur la langue basque et les textes basques.

Comment les bébés apprennent-ils leur(s) langue(s) maternelle(s) si rapidement et avec tant de facilité ? Judit Gervain a cherché à répondre à cette question, en présentant les résultats des recherches sur les capacités précoces des nourrissons de ces cinq dernières décennies, tout en accordant une attention particulière au développement multilingue.

**Automne 2022 - « Multilinguisme : langue première, langue d'héritage et langue seconde »**, par Kryzzya Gomez, doctorante au Laboratoire linguistique Nantes LLING. Co-organisé avec IKER.

Kryzzya Gómez entend par multilinguisme l'usage de plusieurs langues de manière active ou passive, par opposition au monolingue – usage d'une seule langue. Dans cette présentation, elle a abordé trois types de bi/multilinguisme, à savoir le bi/multilinguisme précoce, le bilinguisme séquentiel, avec un focus particulier sur le bi/multilinguisme impliquant une langue d'héritage. Concrètement, elle va s'interroger sur les limites entre langue d'héritage et langue seconde d'une part, et langue d'héritage et langue native d'autre part.



## 2. L'ethnopôle basque a également étudié la dynamique de prise en charge par la population depuis les années 1960 - des questions concernant la pérennisation et l'avenir de la langue

En effet, la communauté linguistique basque est constamment confrontée à des problématiques de reconnaissance, de légitimité, de difficultés à cohabiter harmonieusement. Elle se maintient grâce aux dispositifs qu'elle a mis en place pour continuer de vivre le monde en euskara : création d'un corpus, stratégies de revitalisation dans les domaines de la recherche, de l'enseignement, de la production culturelle ou encore des médias, espaces d'utilisation exclusive de l'euskara (« breathing space » de Fishman, 1991 ou espaces « d'hégémonie linguistique » de Sarasua, 2011).

Ces outils de « transgression positive » sont autant de moyens de lutter contre la domination linguistique qui n'est plus aujourd'hui simplement subie.

### « Les mondes de l'euskara : enjeux et perspectives »

L'ethnopôle a organisé le 29 juin 2018 un colloque qui a dressé un panorama des usages actuels de la langue basque dans les mondes de la recherche et de l'éducation et étudié la portée des stratégies actuelles de revitalisation. Ce colloque, organisé en partenariat avec l'unité de recherche IKER et l'Académie de la langue basque, s'est déroulé sur le Campus de la Nive à Bayonne.

## 3. Observer les points de force d'une langue conduit aussi à étudier sa richesse et sa diversité dialectale

L'ethnopôle a consacré une conférence à cette question :

**15 avril 2021 - « L'étude des dialectes basques par le Prince Bonaparte, un travail scientifique indiscutable ? »** en distanciel, par Kepa Altonaga. Co-organisé avec la médiathèque de Bayonne.

Dans les années 1856-1869, Louis-Lucien Bonaparte mit en œuvre un chantier colossal de collecte et de classement des dialectes basques, en mobilisant nombre de spécialistes et d'érudits locaux. Kepa Altonaga a proposé une approche critique de cet épisode marquant de l'histoire de la langue basque.

Le colloque et les conférences (voir annexe 1 du présent document ou site eke.eus) ont été principalement co-organisés avec le laboratoire IKER (UMR 5478 du CNRS, centre de recherche sur la langue et les textes basques) et l'Académie de la langue basque. La dynamique de recherche engagée par IKER constitue une ressource de rang international. IKER associe des investigations en linguistique formelle à des recherches portant sur les phénomènes de variation linguistique, changement linguistique, contact de langues et pluri-linguisme, y compris dans leur dimension sociale.

Au-delà du basque et de ses langues voisines, il s'intéresse aussi à de nombreuses autres langues du monde. D'où son rayonnement et son autorité scientifique reconnus. Les compétences d'une autre autorité morale dans ce domaine, l'Académie de la langue basque, Euskaltzaindia, ont également été très appréciées, notamment dans l'organisation du colloque de 2018. Comme IKER, Euskaltzaindia possède des ressources documentaires importantes (en langue basque et sur le Pays Basque).

L'apport de ces institutions a été primordial sur une thématique qui concerne l'ensemble des sciences humaines et sociales mais aussi et surtout l'ensemble de l'Europe.

Le quatrième thème dont nous allons maintenant faire un bilan, celui de l'accessibilité et des usages des ressources numériques liées à la culture basque, a interpellé l'ethnopôle dès ses débuts car il croise les trois thèmes précédents (patrimoine oral et immatériel, patrimoine et création, question linguistique).

## 4. Accessibilité et usages des ressources numériques

À l'image de l'ICB, beaucoup d'institutions ou d'associations mettent aujourd'hui en ligne leurs contenus numérisés. C'est le cas des partenaires de l'ethnopôle.

À la plateforme [mintzoak.eus](http://mintzoak.eus) (ICB) et au site [earchives.le64.fr](http://earchives.le64.fr) (AD64) déjà évoqués, il convient entre autres d'ajouter :

- **Le portail numérique Bilketa** développé par la Ville de Bayonne au travers de sa médiathèque, référencant plus de 130 000 documents sur le Pays Basque ou en langue basque : livres, périodiques, manuscrits, archives, photographies et iconographie, documents sonores et audiovisuels)

- **La bibliothèque numérique Anpersana** (manuscrits, carnets de recherche, images, sons, et autres documents multimédia compilés par les chercheurs du laboratoire IKER)

- **L'atlas linguistique du Pays Basque, Euskararen Herri Hizkeren Atlasa**, publié depuis 2008 par l'Académie de la langue basque et dirigé par Charles Videgain : 4000 heures d'enregistrements, 145 communes enquêtées dont 45 du Pays Basque nord (15 au Labourd, 18 en Basse-Navarre et 12 en Soule). L'objectif était l'élaboration des cartes linguistiques à mettre à la disposition du public.

Bien que les programmes des uns et des autres ne soient pas semblables, les institutions qui les portent sont confrontées à la nécessité d'évaluer les matériaux recueillis dans une perspective d'exploitation large : choix des solutions de numérisation, conservation, diffusion des modes de traitement documentaire, souci de constituer un fonds cohérent sur la base d'une approche ethnologique et linguistique. D'où la nécessité de méthodes convergentes facilitant la consultation des ressources propres à chaque institution.

Le souhait de l'ethnopôle était d'impulser une dynamique rassemblant les grands acteurs documentaires du territoire afin de cheminer collectivement vers la mise en œuvre de ces méthodes et, pourquoi pas, à long terme, vers la création d'un portail unique.

Le groupe de travail « Documentation et numérique » mis en place, piloté principalement par l'ICB et la

médiathèque de Bayonne (portail Bilketa) a mené avec succès trois opérations importantes entre 2017 et 2019 :

**1. Juin 2017, colloque inaugural de l'ethnopôle basque** intitulé « Un portail de la culture basque : pour qui, pour quoi ? Ressources numériques : des usages grand public à la création artistique »

La matinée a été consacrée à la présentation de portails numériques existants (Occitanica, Aquitaine Cultures Connectées, Sondaqui, Wikimedia) et de stratégies déployées pour attirer les publics (Ondarebideak, centre de documentation Xenpela, retours d'expériences d'une gallicanaute).

La table-ronde de l'après-midi centrée autour du thème « Comment favoriser l'exploitation par les artistes des fonds documentaires : les connaissent-ils, les exploitent-ils, en ont-ils besoin ? » a permis d'aborder la question des ressources numériques à travers leur lien à la création.

Le Centre national de la danse (CND) a présenté son site communautaire Numeridance (vidéothèque, outils pédagogiques, ressources éditorialisées) et Le Cuvier, CDC (Centre de Développement Chorégraphique) d'Aquitaine, sa plateforme Datadance. Des artistes ont apporté leur témoignage. La journée s'est terminée sur la promesse d'un nouveau rendez-vous.

**2. Décembre 2018, premier atelier mis en place par le groupe de travail**, sur le thème : « Comment décrire les fonds que nous conservons et que nous diffusons ? »

Dans le prolongement du colloque inaugural de 2017, l'idée était de réfléchir avec les grands acteurs documentaires du territoire sur les possibilités offertes par le numérique d'accéder aux contenus sur la culture basque.

Les interventions étaient les suivantes :

**Un panorama de la transition bibliographique** Antony Merle, responsable des Bibliothèques universitaires de la Côte basque (Université de Pau et des Pays de l'Adour).

### Décrire les archives : méthodes et outils

Nadine Rouayroux, directrice du Pôle d'Archives de Bayonne et du Pays Basque. Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.

### Le traitement des archives et manuscrits en bibliothèque : l'exemple de la médiathèque de Bayonne et la pratique de l'EAD

- Émilie Gangnat, Service du Patrimoine, Médiathèque de Bayonne.

Le compte-rendu de ce premier atelier est consultable sur [eke.eus](http://eke.eus) (section ethnopôle).

### 3. Juin 2019, rencontre avec les responsables du

**CERDO** (Centre d'Études, de Recherche et de Documentation sur l'Oralité qui organise la collecte, le traitement et la valorisation de la mémoire orale en Poitou-Charentes-Vendée).

Depuis 1993 le CERDO réunit, au sein de la structure régionale UPCP-Métive, les documents du patrimoine culturel du Poitou-Charentes et de Vendée. Plusieurs collecteurs y ont en particulier déposé des enregistrements sonores et audiovisuels ainsi que des photographies réalisées depuis plus de 40 ans auprès des témoins. Le CERDO assure la conservation, la numérisation, le traitement documentaire et la valorisation de ces archives. Il est Pôle Associé de la Bibliothèque nationale de France (BnF) depuis 1998.

À l'invitation de l'ethnopôle, deux de ses responsables ont été invités à Ustaritz pour mieux faire connaître le travail de cette structure originale. Les présentations de Josette Renaud, directrice de l'UPCP-Métive et de Stéphanie Coulais, coordinatrice du CERDO, ont mis en lumière le travail réalisé afin de constituer un fonds documentaire exceptionnel sur la mémoire des habitants du territoire. Les deux femmes ont également explicité les choix méthodologiques et techniques qui régissent l'œuvre du centre.

**Automne 2020** : une rencontre concernant la thématique de la transcription-traduction automatique de corpus issus de la collecte audiovisuelle de la mémoire orale à l'ère de l'intelligence artificielle a été repoussée pour cause COVID, pour finalement rester sans suite.

### Décrire les archives : méthodes et outils

L'action de ce groupe de travail a temporairement été mise en veille pour un problème de gouvernance, la question documentaire nourrissant les préoccupations de plusieurs partenaires de l'ethnopôle (ICB, Musée Basque, AD64, Académie de la langue basque, IKER-UMR 5478) sans qu'aucun ne se sente la légitimité ou la possibilité de la porter.

## 5. Communication des travaux de l'ethnopôle

### 1. La section ethnopôle basque du site eke.eus

L'ICB a créé en 2017, sur son site eke.eus, une section spéciale « ethnopôle basque » consultable à l'adresse [www.ethnopole.eke.eus](http://www.ethnopole.eke.eus) en français (et [www.ethnopoloa.eus](http://www.ethnopoloa.eus) en basque).

On y trouve :

- toutes les captations vidéo et les comptes rendus vidéos des rencontres (ex : CERDO), conférences, colloques organisés par l'ethnopôle. Traductions simultanées et enregistrements sont effectués de manière à rendre chaque média accessible en basque et en français, ceci quelle que soit la langue de l'intervenant.
- les informations sur les activités de l'ethnopôle par l'intermédiaire d'un fil d'actualité et d'un agenda spécifique, bilingue. Ces informations sont reprises sur les réseaux sociaux de l'ICB et sur sa newsletter d'information mensuelle.
- les fiches inventaires
- la coproduction « Témoins de la création. Reportages audiovisuels autour de la création contemporaine » réalisée en 2017 avec la télévision participative Kanaldude.

### 2. Présence et communications dans les colloques et rencontres

L'Ethnopôle basque prend annuellement part aux rencontres nationales des ethnopôles. Leur première édition eut lieu à Villeurbanne en 2019 (Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes. Ethnopôle Musiques, Territoires, Interculturalités), la seconde à Bayonne les 9 et 10 mars 2020, la troisième au Centre du Patrimoine Arménien de Valence (Ethnopôle « frontières, migrations, mémoires »).

## 6. Les droits culturels, nouveau thème à l'horizon

Déjà abordés par l'ICB en 2017 (conférence de Jean-Damien Collin, « Pourquoi les droits culturels nous concernent tous ? ») puis en 2019 (conférence de Patrick Meyer-Bisch, « Droits culturels : comment les mettre en application dans les projets culturels multipartenaires ? »), les droits culturels ont résonné dès 2021 dans l'oreille du nouveau directeur qui a immédiatement saisi l'effet levier qu'ils peuvent avoir. « L'idée d'aborder la notion de culture en termes de capacité, de liberté, de responsabilité plutôt qu'en terme de besoin, d'accessibilité et de consommation, correspond à la façon que la plupart des acteurs ont de vivre et de penser la culture basque » écrivait-il dans l'introduction aux actions de l'ethnopôle du projet culturel 2022.

La question des droits culturels a donc été travaillée au sein du comité de pilotage pendant le premier semestre 2022. Une conférence (mars 2022) et un colloque (juin 2022) lui ont également été dédiées. Le poste Cifre créé en 2022 poursuit cette réflexion.

### **Judi 4 mars 2022 - « La culture basque au prisme des droits culturels »** par Jean-Michel Lucas

Conférence suivie d'une table-ronde avec Jean-Michel Lucas, Antton Curutcharry, Maika Etxecopar, Xabier Itçaina et Denis Laborde. Co-organisé avec Bilketa et la Médiathèque de Bayonne.

Les participant(e)s à cette table-ronde se sont exprimés sur la valeur ajoutée de ce nouveau regard pour repenser les pratiques sociales et les politiques publiques en matière de culture basque. L'entrée par les droits culturels vient-elle requalifier sous un nom différent des pratiques déjà existantes, ou propose-t-elle un référentiel neuf et potentiellement transformateur, dans le contexte culturel complexe qui est celui du Pays Basque ?

### **23-24 juin 2022 - « Les droits culturels nous servent-ils à quelque chose ? Enjeux et perspectives »**

Le colloque a pour ambition de rendre intelligibles les droits culturels en les analysant au regard du droit, des politiques publiques et de la place laissée aux communautés. Que sont les droits culturels ? Comment ont-ils été pensés et écrits ? Quelle est leur efficacité juridique et politique ?

À qui sont-ils destinés ? Comment chacun.e d'entre nous peut-il.elle se sentir concerné.e ? Près d'une vingtaine d'intervenants se sont exprimés sur ces différentes questions.

La question des droits culturels a ainsi peu à peu intégré le nouveau Programme Scientifique et Culturel de l'ethnopôle.

## CONCLUSION

Le bilan des actions 2017-2022 de l'ethnopôle basque met en évidence les points de force suivants :

**1. La richesse de la collaboration scientifique mise en place avec les partenaires fondateurs de l'ethnopôle,** avec la participation active de chacun d'entre eux dans le comité de pilotage et dans l'organisation des événements scientifiques : colloque annuel, conférences (chacune est co-organisée avec l'un d'entre eux).

**2. L'apport du partenariat scientifique avec l'EHESS dans :**

- Le cadrage et la contribution à certains séminaires et colloques
- L'association chercheurs/artistes dans le projet « Traversées musicales en Aquitaine » évoqué précédemment.

Ce projet est le seul exemple de collaboration scientifique de l'EHESS sur les programmes d'animation et de valorisation culturelle de l'Institut culturel basque : difficulté à trouver des chercheurs ayant intérêt à travailler sur les thèmes de l'ethnopôle basque, désintérêt pour le domaine basque, manque de rencontres entre l'Institut culturel basque et le laboratoire ARI... autant de raisons qui expliquent ce déficit.

Par ailleurs, l'exigence scientifique devrait aller jusqu'à une parution sous forme écrite des communications des colloques (jusqu'ici filmées puis diffusées sur le site eke.eus de l'Institut culturel basque). Une politique éditoriale serait à penser. Elle donnerait de la cohérence aux thèmes traités par l'ethnopôle, très vastes et aux possibilités d'approches multiples.

**3. L'intérêt des fiches d'inventaire**

Les fiches d'inventaire constituent l'une des rares traces écrites du travail de l'ethnopôle. Elles ont par ailleurs apporté une somme considérable de connaissances par rapport aux traditions dansées et aux fêtes hivernales (9 fiches d'inventaire). Enfin, la candidature à l'appel à projets pour la réalisation de fiches inventaires a contribué à une plus grande visibilité et reconnaissance auprès de l'administration culturelle française (Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique/ Direction générale des patrimoines). Il en va de même pour la labellisation de l'ethnopôle qui a permis d'intégrer le réseau des ethnopôles de France et de pouvoir recevoir à Bayonne, en mars 2020, les secondes rencontres nationales de ce réseau.

**4. Une adaptabilité certaine au contexte pandémique**

L'ethnopôle s'est adaptée aux restrictions sanitaires imposées en 2020-2021.

Les conférences de mars-avril-mai-novembre-décembre 2020 et le colloque de juin ont été reportés à 2021. Les trois premières conférences de 2021 ont été organisées en distanciel et le colloque en format hybride. Puis l'organisation a repris son cours normal. L'année 2021 a également été marquée par l'arrivée à l'ICB d'un nouveau directeur et la décision de réduire le nombre de conférences annuelles de l'ethnopôle.

**2022, année de transition**

L'année 2022 a été mise à profit pour travailler la question des droits culturels et élaborer un programme d'actions 2023-2026 en connexion avec le territoire et son contexte sociétal.

Les quatre axes thématiques retenus sont les suivants :

- 1- Patrimoine oral et immatériel
- 2- Patrimoine et création artistique
- 3- Langues et sociétés contemporaines
- 4- Droits culturels

Les trois premiers restent inchangés. Ce sont, comme nous avons pu le constater, des axes fondateurs de l'ethnopôle. Le quatrième est nouveau, il invite l'ethnopôle à interroger ses paradigmes et son approche générale de la culture.

Le souhait de l'ethnopôle est de travailler ces quatre axes au regard d'une problématique particulière : l'évolution de la société basque de ces 70 dernières années (1970-2020) et la place de l'individu sur la scène de ce changement.

Nous développerons à présent les grandes lignes du programme d'actions 2023-2026 et la manière dont nous entendons le mener.

# 2. Programme d'actions 2023-2026

## 1. Collecter et étudier

S'appuyant sur le fonds de témoignages *ELEKETA* collectés depuis 2007, l'ethnopôle basque se veut être le cadre d'étude des changements sociétaux qui ont bouleversé le Pays Basque nord ces soixante dernières années.

Son passage d'une société profondément marquée par l'esprit communautaire à une société où l'émancipation de l'individu est devenue centrale, mérite une attention particulière.

L'ethnopôle propose d'analyser cette évolution dans les domaines du rapport à la langue et de l'expression artistique dans l'espace public. Comment, oscillant entre devenir collectif et aspirations individuelles, langue et culture se sont-elles régénérées ? Quelles dynamiques alternatives mises en place par une communauté qui est « *une association de sujets autonomes et non plus un ensemble culturel défini par les ancêtres<sup>1</sup>* » ? L'objectif sera de considérer les transformations de la société basque contemporaine au regard de la capacité d'action des individus qui les reçoivent.

L'ethnopôle poursuivra par conséquent dans les trois prochaines années son programme de collecte orale. Fort de cette connaissance du patrimoine oral immatériel, il travaillera la problématique du changement sociétal en confrontant le fonds *Eleketa* à la réalité actuelle du terrain.

Pour ce faire, il donnera priorité aux trois axes de recherche suivants :

- L'axe « *Patrimoine et création* » ou comment une culture a su se renouveler, s'ouvrir à la création répondant ainsi aux besoins, aux envies des nouvelles générations.

Les formes théâtrales et artistiques pratiquées de façon collective en Pays Basque ont beaucoup changé au cours du demi-siècle écoulé, qu'il s'agisse de la pastorale souletine désormais reprise dans d'autres provinces, que des divers défilés carnavalesques et du théâtre satirique initialement laissés à l'initiative de la jeunesse dans les communautés rurales. Le monde basque est un territoire d'innovation permanente. Des exemples actuels d'expressions culturelles dans l'espace public seront étudiés.

- Le second axe reprend lui aussi un thème emblématique de l'ethnopôle basque : il s'agit du rapport de la société basque à sa langue. La génération stigmatisée de l'entre-deux guerres a transmis la langue basque dans une ambivalence elle aussi traumatisante. L'une des préoccupations majeures de la communauté linguistique basque actuelle est la difficulté à cohabiter harmonieusement. Le choix de la langue reflète aujourd'hui un choix de vie autant qu'un héritage ancestral. Les usages et rapport des individus à la langue hier et aujourd'hui, dans les espaces public, privé, intérieur, intime seront observés et analysés.

- Le troisième axe de recherche, celui des droits culturels, a récemment été inscrit dans le projet de l'ethnopôle. Un projet qui se veut en connexion avec son territoire ne peut ignorer cette problématique. L'article 103 de la loi portant sur une nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe de 2015) engage les collectivités et l'Etat à assurer conjointement le respect des droits culturels.

<sup>1</sup> - BAXOK Erramun, ETXEGOIN Pantxo, LEKUNBERRI Terexa, MARTÍNEZ DE LUNA Iñaki, MENDIZABAL Larraitx, AHEDO Igor, ITZAINA Xabier, JIMENO Roldán, 2006. Identité et culture basques au début du XXIème siècle [En ligne], p.17.

Disponible sur : <https://www.eusko-ikaskuntza.eus/fr/publications/identite-et-culture-basques-au-debut-du-xxieme-siecle/art-14926/>

L'ethnopôle basque souhaite mesurer l'impact de cette inscription législative sur les pratiques culturelles du territoire basque. Les droits culturels sont-ils des leviers pour les actrices et acteurs culturels ? Cela traduit-il un changement de paradigme dans la façon d'appréhender et d'accompagner leurs projets culturels ? L'axe trois portera ainsi sur les problématiques juridiques, politiques et éthiques soulevées par cette inscription et ses retombées pour le Pays Basque.

Le programme scientifique et culturel 2023-2026 de l'ethnopôle s'inscrit donc dans la continuité (reprise des trois axes thématiques fondateurs : patrimoine oral et immatériel, patrimoine et création artistique, langue et société), le renouvellement (thème des droits culturels), tout en souscrivant à un principe de réalité (mise en veille du thème des usages des ressources numériques sur la culture basque). Les conférences et le colloque permettront d'ouvrir sur des expériences professionnelles et recherches scientifiques menées ailleurs.

Les pages qui suivent rentrent dans le détail de ce programme d'actions.

## 1. Patrimoine oral et immatériel

### 1. Collecte audiovisuelle et traitement archivistique de témoignages oraux - Programme ELEKETA

- Quinze enquêtes par an seront menées, en donnant priorité à des niches thématiques et des zones géographiques non encore explorées.

Territoire ciblé en 2023 : Iholdi-Oztibarre

- Les témoignages feront l'objet des étapes de travail suivantes : montage, description documentaire et classement archivistique (intégration des métadonnées dans les instruments de recherche ou bases de données).

- Une démarche expérimentale de collecte participative sera mise en place.

Elle permettra une implication des habitants à toutes ou parties des étapes de la collecte.

En effet, la nouvelle convention que signera l'ethnopôle précise, à la différence de la précédente, que l'« Ethnopôle basque - Euskal etnopoloa » a pour mission de conduire des programmes de recherche et d'action culturelle en faisant participer de manière active et délibérée les habitants du territoire basque.

La recherche participative implique la participation des personnes concernées aux différentes étapes du processus. « *De manière générale, ces formes de recherche se distinguent de la recherche réalisée et contrôlée de A à Z par les universitaires. Elles ont en commun la participation effective, bien que variable, des personnes concernées par les recherches à toutes ou certaines des étapes de la recherche : de la formulation des questions et objectifs de recherche au choix du cadre théorique et des méthodes, en passant par le recueil des données, leur analyse et l'écriture, à la diffusion des résultats<sup>2</sup>* ».

Ce processus participatif a déjà quelque peu été expérimenté par l'ethnopôle :

- à Hasparren avec le projet de résidence partagée *Zapat(h)ari* dans lequel les habitants de Hasparren ont joué un rôle actif dans la réhabilitation de la mémoire collective.

- à Bidart où la démarche des « Nouveaux Commanditaires Sciences », mise en œuvre par la coopérative d'enseignement et de recherche l'Atelier des Jours à Venir (basée à Bidart), avec le soutien de la Fondation de France, a permis à des citoyens de poser un questionnement (l'évolution des activités touristiques et agricoles de Bidart depuis le siècle dernier, la façon dont ces deux activités ont pu interagir, leurs impacts sur l'urbanisme, les infrastructures ferroviaires et routières, les paysages, le vivre-ensemble) et de prendre part à un projet de recherche co-construit avec des chercheurs professionnels et des médiateurs.

La démarche participative inspirera, dans les prochaines années, la méthodologie du programme *Eleketa*.

<sup>2</sup> - GODRIE Baptiste, HECK Isabel, « L'approche participative, la recherche-action et leurs principales stratégies d'enquête et d'inclusion des groupes subalternisés » in PIRON Florence, ARSENAULT Élisabeth (dir.) 2021. Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines [En ligne].

Disponible sur : <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/projetthese/chapter/methodes-de-recherche-participative-recherche-action-et-sciences-citoyennes/>



Il s'agira dorénavant :

- d'inviter, en amont d'un projet de collecte, les habitants du territoire concerné qui en auraient l'envie et la disponibilité
- de leur partager notre projet et notre souhait de le conduire avec eux
- de repérer leurs compétences et leur capacité à organiser, animer, mobiliser (les différents milieux, les réseaux sociaux)
- d'apporter si nécessaire une formation à la collecte ethnographique
- de faciliter et mettre en oeuvre leur implication à une ou plusieurs étapes de la collecte

Cette perspective de recherche est particulièrement intéressante dans la mesure où elle assure la durabilité du projet et son appropriation par les habitants. Elle vise « *à la fois des objectifs de production des connaissances dans des rapports plus égalitaires et de changement social selon des valeurs humanistes<sup>3</sup>* ».

Nous sommes là au cœur des droits culturels.

#### **- Une formation (interne) à la recherche participative sera nécessaire**

Pour développer un projet de collecte participative, l'ICB a besoin d'être formé. « *Les sciences et recherches participatives sont des formes de production de connaissances scientifiques auxquelles participent, aux côtés des chercheurs, des acteurs de la société civile, à titre individuel ou collectif, de façon active et délibérée* » : telle est la définition retenue dans la Charte des sciences et recherches participatives en France, signée par des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

L'URFIST de l'Université de Lyon 1 (Union de Formation à l'Information Scientifique et Technique) propose des formations à la journée en recherche participative. Appliquées en présentiel ou à distance, via des supports numériques, elles peuvent concerner différentes phases de production d'une recherche : construction de problématique, recueil ou traitement de données. Elles fournissent des bases pédagogiques qui permettent de définir les objectifs de la participation en recherche, de fixer son cadre, d'identifier des méthodes d'animation et de scénariser une séquence d'animation à partir d'une expérimentation concrète.

Public ciblé : professionnels de l'ICB

Année de réalisation : 2023

## **2. Formation des publics à la collecte orale (2023-2024)**

L'implication des habitants à la collecte demandera probablement de les y former.

La formation portera sur les aspects suivants :

- poser la problématique et les objectifs
- établir une liste de témoins et une grille de questions
- prendre contact et collecter le témoignage,
- aspects techniques et juridiques
- l'après collecte (traitement documentaire, valorisation)

Public ciblé : tout public intéressé, notamment celui des territoires où l'ICB envisage de lancer une collecte participative. La formation serait assurée par l'ICB. Année de réalisation : 2023 (second semestre)

## **3. Création d'un module pédagogique « Ethnologues en herbe »**

Afin de toucher le public scolaire (collèges, lycées), un module pédagogique nommé Ethnologues en herbe sera conçu avec les Archives départementales ainsi qu'un dossier pédagogique à destination des enseignants.

Ce module comportera :

- des ateliers de sensibilisation à la méthode d'enquête ethnographique basée sur l'observation participante, et la restitution fidèle des propos.
  - une visite des archives départementales pour appréhender la conservation de la collecte audiovisuelle et découvrir les missions de l'archiviste à partir d'extraits d'enregistrements.
  - une phase de restitution de leur travail par les élèves.
- Année de réalisation : 2023-2024

## **4. Production et mise en itinérance de différentes déclinaisons de l'exposition « Eleketa, mémoires orales » en passant d'une logique de restitution localisée à une logique de médiation thématique.**

Chaque exposition sera pensée en complémentarité avec des parcours de visite animés et des ateliers de découverte/pratique artistique. Les portails eke.eus et mintzoak.eus seront mobilisés comme des plateformes-ressources exploitables avant et après la visite. Expositions prévues à court et moyen terme : Soule (2023), Iholdi-Oztibarre (2024).

<sup>3</sup> - *Ibid.*

### 5. Poursuite du programme de sauvegarde des archives anciennes du Pays Basque nord

Le programme de sauvegarde des archives anciennes du Pays Basque nord se poursuivra sur les quatre prochaines années avec, en 2023, le traitement des archives sonores numérisées de Mattin Larçabal.

### 6. Gestion d'un espace de consultation audiovisuel et sonore dédié à la mémoire orale basque

Les copies numériques des archives audiovisuelles seront mises en consultation, in situ, au siège de l'Institut culturel basque à Ustaritz. Cette mise en consultation exige la gestion des prises de rendez-vous, la préparation des visites (en fonction des documents audiovisuels demandés) et l'accueil des étudiants, chercheurs et personnes intéressées.

### 7. Enrichissement du portail mintzoak.eus, vitrine des trésors de la mémoire orale.

Création de galeries/expositions virtuelles de la mémoire orale constituées de sélections de témoignages sous-titrés et éditorialisés (contexte, thématiques...). L'attention est portée à l'expérience des utilisateurs.

## | 2. Patrimoine et création artistique

### 1. Programme de recherche « Pays Basque 1950-2020 : évolution sociétale et trajectoires individuelles »

Le programme de recherches intitulé « Pays basque 1950 – 2020 : Evolution sociétale et trajectoires individuelles » aura pour objet d'étudier un phénomène sociologique et culturel particulièrement notable sur la période étudiée, à savoir l'émergence progressive des individus dans le cadre d'une société rurale encore marquée par les contraintes liées à l'esprit communautaire. Ces trajectoires personnelles ont donné lieu à des initiatives tout à fait décisives dans le domaine social comme dans le champ culturel (on peut en citer quelques-uns : EKE, syndicalisme agricole et Chambre d'agriculture alternative, etc.).

Durant la période étudiée (1950-2020), les individus les plus engagés dans l'élaboration de leurs trajectoires individuelles ont créé de nouveaux modèles d'émancipation sociale et culturelle sans pour autant renoncer à la volonté de faire « communauté ». L'émergence du « je » a permis un profond renouvellement de l'expression collective. Aussi, le « on » vague

et d'apparence neutre de la tradition a laissé place à un « nous » résolument actif qui, en un demi-siècle, a fortement façonné le paysage économique et social, la culture basque et ses pratiques.

Ce processus d'individualisation, commun à l'ensemble des pays européens, se conjugue au Pays Basque avec la présence d'un fort capital social, défini par Robert Putnam comme l'ensemble des réseaux relationnels, normes de réciprocité et rapports de confiance qui facilitent la coordination et la coopération entre les acteurs pour un bénéfice mutuel.

Bien que les expressions de ce capital aient évolué au fil du temps, il se caractérise par sa vigueur, aussi bien dans les zones urbaines que dans les territoires ruraux. Ce trait caractéristique permet de rendre compte de la densité du tissu associatif et de la vitalité de la culture basque.

Les deux premiers volets scientifiques de ce programme de recherche toucheront deux domaines qui ont été marqués par des changements de grande ampleur au cours des soixante-dix ans de la périodisation proposée, d'une part celui de l'expression artistique dans l'espace public et plus précisément les formes théâtrales souvent qualifiées de « populaires », d'autre part le domaine du rapport à la langue basque chez les individus bascophones.

Ce programme débutera en 2023 avec des chercheurs de l'Université Bordeaux Montaigne et du CNRS mais il reste ouvert à d'autres chercheurs et notamment à ceux des structures partenaires de l'Ethnopôle : géographes de l'UMR Passages, anthropologues, historiens, sociologues de l'Université du Pays Basque ou associés à Eusko Ikaskuntza. Notre souhait à moyen terme est de réunir et d'animer un groupe de chercheurs qui pourra échanger et coopérer dans le cadre de ce programme.

**Volet 1 du programme : « Les expressions culturelles transgressives dans l'espace public ».**

Les formats, largement renouvelés d'expressions culturelles dans l'espace public, sont aujourd'hui représentés par des manifestations festives comme *Maskaradak* en Soule, *Libertimenduak*, *Toberak* et *Kabalkadak* en Basse-Navarre et Labourd.

De leur origine populaire, ces formes ont toutes conservé deux éléments particulièrement significatifs, d'une part une dimension théâtrale satirique inscrite dans la continuité des *Toberak* (parodie d'un procès de justice), d'autre part une forte dimension sociale à travers une implication collective dans la mesure où c'est toute une communauté (commune, associations, collectivités locales, etc.) qui prend en charge l'organisation et la réalisation du spectacle proposé.

Parmi ces formes, c'est celle de la cavalcade qui sera plus particulièrement étudiée. En effet, sous cette appellation et en continuité avec les cavalcades du XXe siècle se trouvent réunis à la fois des cavaliers, des danseurs, des chanteurs et des acteurs qui investissent la place publique le temps de donner spectacle complet qui, à l'image des pastorales souletines contemporaines peuvent réunir plusieurs centaines voire plusieurs milliers de spectateurs.

Le projet de recherche fera l'objet d'une double entrée à la fois sociologique et littéraire. Dans la documentation relative à ces spectacles présentés depuis une trentaine d'années, la dimension sociale sera particulièrement scrutée afin d'éclairer les enjeux collectifs de ce type de représentation. Conjointement, la partie proprement théâtrale sera étudiée dans sa dimension satirique pour étudier les formes prises par le discours dramatique et mettre en relation les éléments de transgression sociale inscrits dans le texte et la portée collective, sociale et culturelle de l'événement.

L'équipe de recherche engagée dans ce projet sera au départ constituée par Jon Casenave (UBM) et Xabier Itçaina (CNRS).

**Avant d'évoquer le second volet du programme de recherche, rappelons deux autres actions qui entreront également dans la thématique « patrimoine et création » :**

**2. Poursuite du projet *Museoa Urtu***

Ce projet, largement présenté dans le bilan 2017-2022 de l'ethnopôle, est amené à se poursuivre sur les deux ou trois prochaines années avec :

- L'installation de l'exposition ***Soineko Paisaiak*** (Paysages sonores) au Musée Basque et de l'histoire de Bayonne du 20 janvier au 9 avril 2023. *Soineko Paisaiak* est un inventaire des sonnailles de troupeaux de brebis de plus de cent têtes effectué entre 2009 et 2015 dans la province de Guipuzkoa. Cette collecte sonore s'accompagne de cartes, photographies, textes et éditions phonographiques sur vinyles.

Elle a déjà été présentée à Tabakalera de Saint-Sébastien, au Centre d'art contemporain Artium de Vitoria-Gasteiz et dans d'autres espaces d'exposition en Euskadi et en Espagne.

Le projet *Museoa Urtu* proposera in fine une installation comparable à celle de *Soineko Paisaia* partant cette fois d'un inventaire des troupeaux de brebis du territoire de la province de Soule permettant l'enregistrement puis l'exposition de plusieurs heures de sonnailles.

- **La fonte d'objets cédés par le Musée Basque et Gorkadailua** (centre de collections patrimoniales du Guipuzkoa) et la production de nouvelles sonnailles (2023).

Cette démarche novatrice, au-delà même de la technique de reproduction, rendra à nouveau opérant des objets qui ne le sont plus, les réutilisera pour évoquer de manière contemporaine des usages qui remontent dans le temps.

Réactiver ces usages pose de nombreuses questions, notamment sur deux des principales fonctions d'un musée : l'exposition d'objets du passé en un temps présent et leur conservation pour le futur. Quels objets conserver et comment ? Faut-il reconsidérer les objets entrés dans les collections publiques et selon quels critères ? Leur inaliénabilité peut-elle perdurer ? En cette période de dématérialisation et d'économie circulaire comment réinterroger les collections ? L'art contemporain peut-il y contribuer ?

- **La pose des nouvelles cloches et l'enregistrement des nouveaux sons** se fera également en 2023, ainsi que **la création de l'exposition Museoa Urtu**. Son itinérance démarrera en 2024 et se poursuivra probablement en 2025.

L'objectif d'une telle opération est aussi d'élargir le débat sur la conservation à l'ensemble des traits constitutifs de la culture basque aujourd'hui.

### 3. Conférences et colloques

Chaque année, l'ethnopôle basque organisera une conférence (exceptionnellement 2 en 2023) en lien avec la thématique « patrimoine et création ». Un colloque est prévu en 2025.

Voici un aperçu des conférences déjà programmées :

- **Jeudi 16 mars 2023 (15h-23h) - « Thomas Lacoste, un regard cinématographique sur le conflit basque »** avec le réalisateur Thomas Lacoste. Co-organisé avec la Chaire Jean Haritschelhar (École doctorale de l'Université Bordeaux Montaigne, Centre de recherche sur la langue et les textes basques IKER et Institut Etxepare). En partenariat avec le cinéma l'Atalante de Bayonne.

Présentation de trois films de Thomas Lacoste

- *La paix maintenant - Une exigence populaire* (23min, 2017)

- *Pays basque & liberté* (52min, 2020)

- *L'hypothèse démocratique - Une histoire basque* (140min, 2022)

Conférence du réalisateur « Filmer l'invisibilisé. Retour sur une tétralogie cinématographique sur le processus de transformation du conflit au Pays basque ».

- **Jeudi 20 avril 2023** : concert-conférence de Ruper Ordorika - Joseba Sarrionandia : « Hitzak eta doinuak. Paroles chantées ». 20 avril 2023. Musée Basque et de l'histoire de Bayonne.

Joseba Sarrionandia et Ruper Ordorika ont fait partie de Pott Banda, groupe avant-gardiste et rupturiste créé en 1977 à Bilbao par des jeunes basques épris de littérature, dans l'objectif de monter une maison d'édition. Le premier numéro de leur revue parut en 1978 et cinq autres suivirent. Des noms aujourd'hui très connus du monde de la littérature basque firent partie de ce groupe qui édita un seul livre : Etiopia de Bernardo Atxaga.

Lors de cette soirée, des textes écrits par Joseba Sarrionandia seront présentés par lui-même et interprétés par Ruper Ordorika.

- **22 et 23 juin 2023 - « Les communs, une (ré)appropriation collective ? »**

Le colloque placera au cœur du débat les questions de propriété, de communauté et de modes d'organisations autogérés en prenant exemple sur des cas de communs du Pays Basque et d'ailleurs.

**2024 : conférence sur le thème « Théâtre basque et chemins de la transgression »**. Date et intervenant à définir.

**2025** : colloque sur la question du patrimoine et de la création. Il développera les problématiques du programme de recherche volet 1 (*expressions culturelles transgressives dans l'espace public*) et celles du droit à la participation à la vie culturelle travaillées par la doctorante Cifre.

## | 3. Langues et sociétés contemporaines

**1. Programme de recherche : « Pays Basque 1950-2020 : évolution sociétale et trajectoires individuelles »**.

**Volet 2 du programme : « La langue basque, de la sphère publique à l'espace intime »**.

Ce projet de recherche s'appuie sur le fonds Eleketa qui a été rassemblé par EKE. L'accent sera tout particulièrement mis sur la question de la langue basque telle qu'elle est évoquée par les témoins qui ont fait l'objet d'un entretien individuel.

Dans le cadre de la thématique du programme de recherches annoncé pour les 4 prochaines années, le témoignage des personnalités interrogées sera étudié, plus particulièrement dans ce qu'il laisse paraître du rapport des individus à la langue, depuis son utilisation dans l'espace public jusqu'à la sphère privée mais aussi dans l'espace intime et dans la conscience personnelle. Parvenus à la dernière partie de leur vie, ces témoins reviennent, avec tout le recul lié à l'âge mais aussi à partir de l'évolution positive de la société basque à l'égard de sa langue, sur la relation qu'ils ont entretenue avec leur langue maternelle.

Ce projet de recherche sera abordé à partir des entrées scientifiques utilisées dans ce type d'enquête, c'est-à-dire les concepts et les méthodes de la linguistique, de la sociolinguistique et de la sociologie, ainsi que certains éléments théoriques empruntés à la psychologie. L'équipe de recherche engagée dans ce projet sera, dans un premier temps, constituée par Giovanni Agresti (UBM), Jon Casenave (UBM), Xabier Itçaina (CNRS), Argia Olçomendy (UBM).

## 2. Conférences et colloques

Chaque année, l'ethnopôle basque organisera une conférence sur une thématique de l'axe « langues et sociétés ». Un colloque est prévu en 2024.

**Judi 16 novembre 2023 - « Voix de femmes dans la littérature basque contemporaine »,** de Marijo Olaziregi

**2024 - « Le récit autobiographique dans la littérature basque »,** de Jon Casenave

**2025 -** Colloque sur la question du rapport à la langue qui développera les problématiques du programme de recherche évoqué plus haut.

**2025 - « Le silence forcé des femmes, un élément de résistance » ;** (date et intervenant à définir)

**2026 - « Frontière, toponymie et perception de la montagne »,** de Elena Casiriain

## | 4. Les droits culturels

Alaia Cachenaute, doctorante Cifre, étudie sous la direction scientifique de Denis Laborde (directeur d'études à l'EHESS) la façon dont les droits culturels se trouvent mobilisés au Pays Basque nord, en particulier dans le domaine de la création dansée. Son travail qui a démarré le 1er mai 2022 étudiera entre autres les aspects suivants à partir des axes de recherches proposées ci-dessous.

### 1. Observation des représentations de la culture dans différents contextes

Cet axe de recherche aura pour objectif d'interroger la façon dont les institutions et les associations considèrent leur pratique. En se centrant sur les représentations de la culture dans des contextes précis, l'objectif sera de comprendre comment les représentations divergentes conditionnent les dispositifs mis

en place pour le soutien à la culture et l'accompagnement proposé. Cette analyse permettra d'interroger le positionnement de l'Institut culturel basque mais aussi de façon plus générale celui de ses partenaires dans le soutien apporté aux personnes sollicitant leur accompagnement pour leur projet culturel.

### 2. Capacités externes et internes des personnes dans leur droit à la participation à la vie culturelle : analyse des conditions et ressources disponibles

Ce second axe de recherche a pour objectif de recueillir les récits des parcours des artistes amateurs et amatrices, mais aussi des professionnels. Ce recueil se centrera tout particulièrement sur les facilités et difficultés rencontrées pour s'exprimer artistiquement au cours de leurs parcours. Les enjeux permettront ainsi d'aborder l'angle de la participation culturelle à partir des expériences de quelques trajectoires.

Il sera complété par l'observation de la démarche *Elkartuz* lancée en 2021 par l'Institut culturel basque à partir de l'atelier danse et musique à danser.

Une démarche de recherche-action pourra potentiellement être mise en place dans ce cadre dans le but de travailler avec les acteurs autour de leur participation culturelle. Cet axe entendra en résonance avec le premier axe exposé.

### 3. Déclinaison des droits culturels en situation : confrontation des différentes législations en vigueur sur le territoire du Pays Basque et conséquences sur les compagnies et leurs projets de création et diffusion.

Les droits culturels, qui sont des droits humains fondamentaux interdépendants avec les droits de la Déclaration universelle des droits de l'homme seront ici analysés sous l'angle de l'accompagnement des artistes professionnels. Ce troisième axe sera mené conjointement avec l'équipe de travail de l'Institut culturel basque directement confrontée aux obstacles des différentes législations pour les compagnies et les associations qu'elle accompagne. En réfléchissant ensemble aux limites que rencontrent les projets artistiques accompagnés, notamment au niveau juridique, le but est de proposer une réflexion commune à destination du monde politique et des artistes pour penser autrement la reconnaissance des droits et la mobilité des compagnies.

#### 4. Diffusion et valorisation de la recherche relative aux droits culturels

Chaque année (sauf en 2023), l'ethnopôle basque organisera une conférence sur une thématique en lien avec les droits culturels.

Programme thématique prévisionnel, sous réserve :

2024: L'éthique et le droit, Rainer Maria Kiesow.

2025 : Les droits culturels dans les politiques publiques.

2025: Colloque jumelé avec celui de l'axe « Patrimoine et création ».

2026: Capacités et justice sociale.

#### CONCLUSION

L'ethnopôle basque apportera un développement scientifique aux quatre axes thématiques présentés plus haut et continuera à communiquer sur ses travaux à travers la section spéciale « ethnopôle basque » du site eke.eus, la newsletter mensuelle et les réseaux sociaux. Il veillera à renforcer la collaboration scientifique amorcée avec ses partenaires fondateurs (universités, laboratoires de recherche, Société d'études basques, Musée basque, médiathèque de Bayonne, Académie de la langue basque, archives départementales).

Des partenariats où chacun pourra compter sur les forces de l'autre, où les compétences seront complémentaires (les points forts des uns venant renforcer les points faibles des autres) et les valeurs communes. Des partenariats basés sur une compréhension mutuelle des missions et des objectifs, afin que la visibilité de l'action menée profite à tous.

Faire autrement pour faire mieux et arriver à ce que « le tout soit plus grand que la somme des parties ».

Enfin, le souhait de l'ethnopôle est de garder un pied dans le terrain.

Le programme de recherches des 4 prochaines années part volontairement d'une problématique identifiée, celle du changement sociétal, dans la perspective d'une meilleure compréhension des faits et, bien sûr, d'une restitution des résultats aux acteurs.

# 3. Gouvernance de l'ethnopôle basque aujourd'hui

## Les partenaires institutionnels de l'ethnopôle sont :

- . Ministère de la Culture
- . Région Nouvelle-Aquitaine
- . Département des Pyrénées-Atlantiques
- . Communauté d'Agglomération Pays Basque
- . Gouvernement Basque – Eusko Jaurlaritza
- . Communauté Forale de Navarre

## Ses partenaires fondateurs sont (hormis ICB et Institut ARI-CNRS) :

- . Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques
- . Médiathèque de Bayonne
- . Musée Basque et de l'histoire de Bayonne
- . Laboratoire IKER (UMR 5478 du CNRS, centre de recherche sur la langue et les textes basques)
- . Académie de la langue basque – Euskaltzaindia
- . Université du Pays Basque – UPV / EHU
- . Société d'Études Basque – Eusko Ikaskuntza
- . Université Bordeaux Montaigne
- . Office Public de la langue basque

### Deux instances assurent sa gouvernance : le comité de pilotage et le conseil scientifique.

#### Le comité de pilotage

Il est constitué des trois signataires de la convention, de partenaires fondateurs et de personnes ressources :

- . **Institut culturel basque**, Ustaritz (Johañe Etchebest, directeur)
- . **UMR 5319 Passages du CNRS**, Pessac (Sylvain Guyot, géographie politique)
- . **Institut ARI - équipe de l'UMR Passages**, Bayonne (Denis Laborde, directeur)
- . **DRAC Nouvelle-Aquitaine** (Gaëtane Dupont-Beauverrie)
- . **IKER, UMR 5478 du CNRS**, Bayonne (Urtzi Etxeberria, directeur)
- . **Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques-Pôle de Bayonne et du Pays Basque** (Nadine Rouayroux, responsable du pôle)
- . **Musée Basque et de l'histoire de Bayonne** (Sabine Cazenave, directrice)
- . **Médiathèque de Bayonne** (Marie-Andrée Ouret)
- . **Euskaltzaindia** - Académie de la langue basque (Pantxo Etchegoin)
- . **Eusko Ikaskuntza** (Eguzki Urteaga, président de Eusko Ikaskuntza Iparralde)
- . **Université du Pays Basque à Saint-Sébastien** (Aitzpea Leizaola, anthropologue)
- . **Université Bordeaux Montaigne** (Argia Olçomendy, études basques)
- . **Xabier Itçaina**, anthropologue, directeur de recherche au CNRS (Centre Émile Durckheim-Bordeaux)

Le comité de pilotage se réunit quatre fois par an. Son rôle du comité de pilotage est de définir et mettre en œuvre les actions définies dans le PSC.

#### Le conseil scientifique

Il comprend les membres du comité de pilotage auxquels se joignent les personnalités suivantes :

- . **Thomas Mouzard**, Département de la Recherche, de la Valorisation et du PCI, Direction générale des Patrimoines / Ministère de la Culture
- . **Delphine Etchepare**, directrice de l'École Supérieure d'Art du Pays Basque
- . **Pascal Cordereix**, Conservateur des bibliothèques, chef du service des documents sonores, Département de l'Audiovisuel de la BNF (Paris)

. **Jon Bagües**, musicologue, ancien directeur d'Eresbil (centre d'archives basques de la musique - Errenteria Gipuzkoa)

. **Gérard Lenclud**, ethnologue, directeur de recherches au CNRS

. **Kristof Hiriart**, Centre Culturel de Rencontre Clarenza- La Bastide Clairance

. **Marta Amico**, ethnomusicologue, Université de Rennes

. **Talia Bachir-Loopuyt**, ethnomusicologue, Université de Tours

Il se réunit une fois par an. Il évalue d'un point de vue scientifique et artistique les projets et avancées de l'ethnopôle et propose des orientations.



# annexes

Convention 2023-2026

Tableau de synthèse du programme d'actions



DRAC Nouvelle-Aquitaine



EUSKAL KULTUR  
ERAKUNDEA  
INSTITUT CULTUREL  
BASQUE



---

## Convention scientifique « Ethnopôle basque - Euskal etnopoloa » Hitzarmena (2023-2026)

---

Entre

**L'État**, représenté par la Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine, Ministère de la Culture, Madame Maylis Descazeaux

Ci-après désigné « DRAC Nouvelle-Aquitaine »  
D'une part,

**L'UMR 5319 Passages du CNRS**, établissement public à caractère scientifique et culturel, sise à la Maison des Suds, 12 Esplanade des Antilles 33607 Pessac Cedex, représentée par Madame Véronique André-Lamat, pour le compte de l'Institut ARI équipe de ladite UMR (n° de SIRET : 180 089 013 02458 DR 15 CNRS)

Et

**L'Institut culturel basque**, association à but non lucratif, régie par la loi de 1901, dénommée « Institut culturel basque - Euskal Kultur Erakundea », dont le siège est Château Lota - BP 6 - 64480 Ustaritz, représenté par sa présidente, Madame Katixa Dolharé-Çaldumbide,

Ci-après désigné « ICB »  
D'autre part.

Ensemble désigné « les parties ».

Étant préalablement rappelé :

L'Institut culturel basque fut créé en 1990 sous l'impulsion des associations œuvrant dans les domaines de la langue et de la

Partaide hauen artean izenpetua da:

**Estatua**, Akitania Berriko Kultura Ekintzen Zuzendaritzako Maylis Descazeaux andereak ordezkatzeko duena (Kultura Ministeritza)

Alde batetik,

**CNRS-eko Passages** laborategia, zientzia, kultura eta profesional arloetako erakunde publikoa, egoitza soziala helbide honetan duena: Maison des Suds, 12 Esplanade des Antilles, 33607 Pessac, Véronique André-Lamat, andereak ordezkatzeko duena, ARI institutuaren izenean,

Eta

**Euskal kultur erakundea (EKE)**, 1901eko legearen arabera elkarrekin, egoitza helbide honetan duena: Lota jauregia - PK 6 - 64480 Uztaritze, Katixa Dolharé-Çaldumbide Lehendakariak ordezkatzeko duena,

Bestaldetik.

Lehenik haxe oroitarazi behar da:

Euskal kultur erakundea 1990. urtean sortua izan da, euskararen eta euskal kulturaren alde ari diren elkarteek bultzaturik eta erakunde publikoek lagundurik, hala nola Estatua,

culture basques, et grâce à la volonté politique de l'État, du Conseil Régional d'Aquitaine, du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques et du Syndicat intercommunal pour le soutien à la culture basque (SISCB), avec pour mission « la promotion, le développement durable et le rayonnement de la culture basque dans leur dimension permanente et évolutive » (article 4 de ses statuts).

L'Institut culturel basque a développé un pôle patrimonial de connaissance et de conservation (programme de collecte orale Eleketa, fiches d'inventaire du patrimoine culturel immatériel) orienté vers l'innovation, l'éducation, et la création.

Il a noué, dans ce parcours, des partenariats scientifiques avec l'Institut ARI de l'UMR *Passages*, portant particulièrement sur l'approche anthropologique du thème patrimoine et création.

L'Institut ARI, créé à Bayonne en 2017, est une équipe interdisciplinaire de sciences humaines et sociales spécialisée dans l'analyse sociale des activités liées à la musique. Il est rattaché à l'UMR 5319 *Passages* du CNRS (sise à Pessac). Les activités scientifiques relevant de l'Ethnopôle basque pilotées par l'Institut ARI, s'adressent principalement à l'UMR *Passages* et aux doctorant.es du laboratoire, notamment celles et ceux inscrit.es en anthropologie (à l'EHESS ou à l'Université de Bordeaux, l'une des tutelles de l'UMR).

Constatant leur communauté d'intérêt scientifique et culturel, les deux organismes ICB et UMR 5319 *Passages* (pour le compte de l'Institut ARI) ont formalisé leur coopération dans un programme soumis à l'attribution du label « Ethnopôle basque - Euskal etnopoloa » par le Ministère de la Culture.

Il est convenu ce qui suit :

Akitaniako kontseilua, Prinio Atlantikoetako kontseilua, eta Euskal Kulturaren Aldeko Herrien Sindikata, misio honekin:

euskal kulturaren sustapena, garapena eta ospea segurtatzea, bere iraunkortasuna eta aldakortasuna kondutan hartuz (arauen 4. artikulua).

Euskal kultur erakundeak ondareari lotu kontserbazio eta jakitate polo bat garatu du (Eleketa ahozko memoriaren bilketa, kultura ondare immaterialaren inbentario fitxak), berrikuntzari, heziketari eta sorkuntzari itzulia. Ibilbide horretan, partaidetza zientifikoak sortu ditu ARI institutuarekin (*Passages* laborategia), «ondarea eta sorkuntza» gaiaren hurbilketa antropologikoa bereziki landuz.

ARI institutua Baionan sortua 2017an, giza zientzien arteko ikerlari talde bat da, musikari lotu jarduera sozialan analisisan berezitua dena. Lotua da CNRS-eko *Passages* laborategiari (Pessac). ARI-k kudeatzen dituen etnopoloren aktibitate zientifikoak *Passages* laborategiari zuzenduak dira eta honen doktoretzako ikasle, antropologia sailean ari direnei bereziki (EHESS goi mailako eskolan edo Bordaleko Unibertsitatean).

Interes zientifiko eta kultural bera zutela oharturik, EKE-k eta *Passages* laborategiak (ARI institutuaren izenean) beren elkarlana Kultura Ministeritzaren «Ethnopôle basque-Euskal etnopoloa» labelaren baitako programa batean gauzatzen dute.

Hauxe finkatua izan da :

## ARTICLE 1 – Objet de la convention

La présente convention a pour objet de préciser les domaines de compétence et de responsabilité reconnus par le ministère de la Culture – direction régionale des Affaires culturelles de la Nouvelle-Aquitaine et Département du Pilotage de la Recherche et de la Politique Scientifique (direction générale des Patrimoines) – aux partenaires associés, UMR 5319 *Passages* (pour le compte de l’Institut ARI) et Institut culturel basque, en sa qualité d’« Ethnopôle basque - Euskal etnopoloa » pour un programme de recherche et d’action de quatre années (2023-2026).

## ARTICLE 2 – Missions de l’Ethnopôle basque – Euskal etnopoloa

L’« Ethnopôle basque - Euskal etnopoloa » (ICB/UMR 5319 *Passages* pour le compte de l’Institut ARI) a pour mission de conduire des programmes de recherche et d’action culturelle en faisant participer de manière active et délibérée les habitants.es du territoire basque.

Les thèmes de recherche de l’Ethnopôle basque - Euskal etnopoloa » en sciences sociales sont :

- Patrimoine oral et immatériel
- Patrimoine et création artistique
- Langues et sociétés contemporaines
- Droits culturels

## ARTICLE 3 – Contribution des partenaires

Le programme de l’« Ethnopôle basque - Euskal etnopoloa » sera principalement réalisé par la mise en commun de moyens de l’ICB et de l’UMR *Passages* - Institut ARI.

## 1. ARTIKULUA–Hitzarmenaren helburua

Hitzarmen honen helburua da Kultura Ministeritzak (Kultur Ekintzen Eskualdeko Zuzendaritza eta Ikerketa-Politika Zientifikoaren Gidaritza Departamenduaren bidez) EKeri ta *Passages* laborategiari (ARI institutuarentzat) ezagutzen dizkien gaitasun eta erantzunkizunak zehaztea, «Ethnopôle basque-Euskal etnopoloa» labelaren baitan lau urtez (2023-2026) eramanen duten ikerketa-ekintza programan.

## 2. ARTIKULUA–« Ethnopôle basque - Euskal etnopoloa»-ren misioak

«Ethnopôle basque - Euskal etnopoloa»-ren misioa (EKE/*Passages* laborategia-ARI institutuarentzat) ikerketa eta kultura ekintzak eramatea da, Euskal Herriko biztanleak nahitara eta ahal bezain aktiboki inplikatuz.

Euskal etnopoloaaren giza zientzietako ikerketa alorrak hauek dira:

- Ahozko ondarea eta ondare immateriala
- Ondarea eta sorkuntza artistikoa
- Hizkuntzak jendarte garaikidean
- Kultura eskubideak.

## 3. ARTIKULUA–Partaideen ekarpena

«Ethnopôle basque-Euskal etnopoloa»-ren programa osatuko da EKE eta ARI-ren ahalak elkartzuz:

- L'ICB assurera l'ingénierie technique et administrative des actions culturelles et scientifiques menées dans le cadre de l'« Ethnopôle basque – Euskal etnopoloa ». Il s'engagera de manière prioritaire dans les domaines « patrimoine et création artistique » et « patrimoine oral et immatériel ».
- Le ministère de la Culture (DRAC Nouvelle-Aquitaine), participe au financement des activités de l'Institut culturel basque, aux côtés des autres partenaires publics (Région Nouvelle-Aquitaine, Département des Pyrénées-Atlantiques, Communauté d'Agglomération Pays Basque). A ce titre, il soutient les actions inscrites au titre de la labellisation de l'ICB comme « Ethnopôle basque – Euskal etnopoloa ». Outre une subvention annuelle [d'un montant indicatif de 10 000€ en 2021 et en 2022], allouée sur projets (voir *infra* art. 5), le Département du Pilotage de la Recherche et de la Politique Scientifique peut, par ailleurs, accompagner l'« Ethnopôle basque – Euskal etnopoloa » dans la co-construction de manifestations à vocation scientifique et didactique (séminaire, formation), selon les besoins identifiés par l'une ou l'autre des parties.
- L'UMR *Passages* - Institut ARI inclura les recherches menées dans le cadre de l'« Ethnopôle basque – Euskal etnopoloa » dans ses activités scientifiques. En outre, il encouragera les chercheurs de l'UMR *Passages* à s'associer à des initiatives d'artistes, pour en analyser les enjeux sociaux de ses actions publiques. Cette recherche pourra s'étendre à toute analyse participative d'initiatives liées à des programmes de valorisation culturelle, de diffusion publique et de médiation. L'Institut ARI
- EKEk etnopoloren karietara eramanen diren ekintza kultural eta zientifikoaren ingeniarietza teknikoa eta administratiboa segurtatuko du. Lehentasuna emanen die «ondarea eta sorkuntza» eta «ahozko ondarea eta ondare immateriala» alorrei.
- Kultura Ministeritzak Euskal kultur erakundearen diruztatzean parte hartzen du beste partaide publikoekin (Akitania Berriko Eskualdea, Pirinio Atlantikoetako Departamendua, Euskal Hirigune Elkargoa). Ondorioz, Euskal etnopoloa labelaren baitako ekintzak sostengatzen ditu. Urtero eman diru laguntzaz aparte (10000€koa 2021an eta 2022an) eta beharren arabera, Ikerketa eta Politika Zientifikoaren Gidaritza Departamenduak, zientzia eta didaktika helburu duten ekintzak ko-antola dezazke euskal etnopolorekin.
- ARI institutuak etnopoloren karietara eramanen dituen ikerketak bere jarduera zientifikoetan sartuko ditu. Bestalde, *Passages* laborategiko zientzialariak sustatuko ditu artista batzuen ekimenekin bat egiten, hauen gaur egungo erronken aztertzeke. Analisia parte hartzaile hau kultura balorizazio, hedapen publiko edo bitartekaritza ekimen guzietara hedatzen ahalko da. Bestalde, ARI institutoak ikasleen inplikazioa ere sustatuko du: ikasle gazteak aterbe lezazke, hauen ikerketak euskal etnopoloren gaitan sartuz geroz.

Elkarlan zientifikoa beste alor batzuetara zabaltzen ahalko da, Ikerketaren eta Politika Zientifikoaren Gidaritza Departamendurekin, *Passages* laborategiko zuzendaritzarekin

pourra être l'une des affectations possibles d'étudiant.es ou de jeunes chercheur.euses dont les recherches seraient en lien avec les thèmes pris en charge par l'Ethnopôle.

La collaboration scientifique pourra s'élargir à d'autres domaines, en accord avec le Département du Pilotage de la Recherche et de la Politique Scientifique et la Direction de l'UMR *Passages*.

Elle s'exprimera notamment dans le cadrage et la contribution aux colloques.

#### **ARTICLE 4 – Conseil scientifique**

L'« Ethnopôle basque - Euskal etnopoloa » (ICB/UMR 5319 *Passages* pour le compte de l'Institut ARI) dispose d'un conseil scientifique. Il se réunira une fois par an.

Ce conseil est composé par :

- Le directeur de l'Institut culturel basque ;
- Un représentant de la DRAC Nouvelle-Aquitaine ;
- Un représentant de l'UMR *Passages* ;
- Les autres membres du comité de pilotage ;
- Un représentant du Département du Pilotage de la Recherche et de la Politique Scientifique;
- Des représentants des secteurs artistiques concernés par les programmes patrimoine/création ;
- Des personnalités scientifiques

#### **ARTICLE 5 – Obligations des parties**

Chaque année, l'« Ethnopôle basque - Euskal etnopoloa » produit un rapport d'activités.

Le bilan financier apparaît dans la comptabilité analytique portée par l'ICB. Il est remis au Département du Pilotage de la Recherche et de la

adostu ondoren.

Bereziki, elkarlan horrek kolokioen kuadroak finkatzeko eta ekarpenak egiteko balioko du.

#### **4. ARTIKULUA – Batzorde zientifikoa**

«Ethnopôle basque – Euskal etnopoloa» (EKE/*Passages* laborategia- ARI institutuarentzat) batzorde zientifiko batean oinarritzen da. Urtean behin bilduko da.

Batzorde hau honela osatzen da:

- Euskal kultur erakundearen zuzendaria;
- Akitania Berriko Kultur Ekintzen Zuzendaritzaren ordezkaria
- *Passages* laborategiko ordezkaria;
- Batzorde eragileko gainerateko kideak;
- Ikerketaren eta Politika Zientifikoaren Gidaritza Departamenduaren ordezkaria;
- «Ondarea eta sorkuntza» programekin zerikusia duten alor artistikoetako ordezkariak;
- Pertsonalitate zientifikoak.

#### **5. ARTIKULUA – Aldeen betebeharrak**

Urtero, «Ethnopôle basque - Euskal etnopoloa»- k ekintzen bilduma bat osatuko du.

Kontuen bilduma EKEn kontabilitate analitikoan agertzen da. Ikerketaren eta Politika Zientifikoaren Gidaritza Departamenduari aurkezten zaio, emaitza nagusien eta perspektiben aipatzeko.

Laugarren urtearen ondotik, bilduma zehatz bat aurkeztua izanen zaie batzorde zientifikoari eta hitzarmen honen izenpetzaileei.

Politique Scientifique pour exprimer ses principaux résultats et ses perspectives.

À la fin de la quatrième année, un bilan détaillé sera soumis à chacun des membres du comité scientifique et aux signataires de la présente convention, en vue de son renouvellement (voir *infra* art. 7).

Le programme prévisionnel de l'année est élaboré en commun par l'Institut Culturel Basque et l'Institut ARI et porté à la connaissance des instances administratives des deux partenaires (ICB et UMR *Passages*), ainsi qu'au ministère de la Culture (Département du Pilotage de la Recherche et de la Politique Scientifique et DRAC Nouvelle-Aquitaine) à la fin de l'année universitaire précédente.

#### **ARTICLE 6 – Domiciliation des versements**

Les versements sont effectués sur le compte suivant : FR76 1333 5000 4008 0182 2834 689

#### **ARTICLE 7 – Durée**

La présente convention prend effet à la date de la signature et est établie pour quatre ans. Au terme de la quatrième année, elle fera l'objet d'une évaluation et éventuellement d'une nouvelle formulation, préalable à sa reconduction.

#### **ARTICLE 8 – Résiliation**

En cas de non-respect, par l'une ou l'autre des parties, des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci peut être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de trois mois, suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception et demeurée sans réponse de la part de la partie fautive.

Ondoko urterako aurreikusitako programa EKE eta ARI-k idatziko dute eta bi partaideen instantzia administratiboei ezagutaraziko (EKE eta CNRS-eko *Passages* laborategia), bai eta Kultura Ministeritzari (Ikerketa-Politika Zientifikoaren Gidaritza Departamendua eta Akitania Berriko Kultura Ekintzen Zuzendaritza), hau aitzineko urte unibertsitarioa bukatu bezain laster.

#### **6. ARTIKULUA–Ordainketen helbideratzea**

Ordainketak ondoko kontuan egiten dira:  
FR76 1333 5000 4008 0182 2834 689

#### **7. ARTIKULUA–Iraupena**

Hitzarmen hau izenpetze egunean indarrean sartzen da, lau urteko iraupen batentzat. Laugarren urtearen bukaeran, horren balantzea eginen da eta beharrez berriz idatzia izanen da berriro izenpetua izan aitzin.

#### **8. ARTIKULUA–Baliogabetza**

Alde batek edo besteak hitzarmen honetako engaiamenduak ez baldin baditu errespetatzen, bietarik batek eskubide osoz baliogabetzen ahal du eskuratze agiridun artamendatu gutun bat igorri eta hiru hilabeteko epe baten ondotik, baldin eta alde hobendunak ez baldin badio gutunari erantzunik ematen.

## **ARTICLE 9 – Modifications**

Les dispositions contenues dans la présente convention peuvent être modifiées par voie d’avenant d’un commun accord entre les parties.

## **ARTICLE 10 – Différend**

Tout différend relatif à l’exécution de la présente convention sera soumis au Tribunal administratif compétent après épuisement des voies de conciliation.

## **9. ARTIKULUA–Aldaketak**

Hitzarmen honetako xehetasunak aldatuak izan daitezke aldeen artean adostu gehigarri baten bidez.

## **10. ARTIKULUA – Desadostasuna**

Hitzarmen honen aplikatzeari buruzko desadostasun oro Auzitegi administratiboaren esku jarriko da, konponbide guziak agortu ondoren.

---

La présente convention est établie en trois exemplaires originaux.  
Hitzarmen hau jatorrizko hiru aletan egina da.

**Ustaritz, le 16 mars 2023**

**Maylis DESCAZEAUX**  
Directrice régionale des  
Affaires culturelles de la  
Nouvelle- Aquitaine

**Katixa DOLHARE- ÇALDUMBIDE**  
Présidente de l’Institut culturel  
basque-Euskal kultur erakundea

**Véronique ANDRE-LAMAT**  
UMR *Passages*



	PRINCIPALES ACTIONS PROJETÉES	DESCRIPTION	PUBLICS PRIVILÉGIÉS	PARTENAIRES PRESENTIS
 1 	<b>Collecte audiovisuelle et traitement archivistique de témoignages oraux</b>	<p>Collecte d'une quinzaine de témoignages par an. Priorité aux "niches thématiques" et territoires non encore explorés.</p> <p>Mise en place d'une démarche expérimentale de collecte participative qui permettra une implication des habitants d'un territoire à toutes ou parties des étapes de la collecte (choix des témoins et des thèmes, prise de contacts, préparation du questionnaire, captation).</p> <p>Classement archivistique des témoignages collectés (instruments de recherche) après montage et description documentaire</p> <p>➔ <i>Effets attendus :</i>  <i>Revisiter la méthodologie de la collecte afin qu'un plus grand nombre s'implique dans le processus.</i>  <i>Assurer la durabilité du projet de collecte et son appropriation par les habitants.</i></p>	<p>Personnes de plus de 60 ans (pour les témoignages collectés)</p> <p>Tout public (pour le ou les territoire(s) où l'ICB lancera une collecte participative).</p>	<p>Département des Pyrénées-Atlantiques (Pôle d'Archives de Bayonne)</p> <p>Société coopérative Aldudarrak Bideo</p>
 2 	<b>Formation des publics à la collecte orale (2023-2024)</b>	<p>Formation sur les aspects suivants : poser la problématique et les objectifs de la collecte envisagée, établir une liste de témoins, une grille de questions, prendre contact, collecter le témoignage, aspects techniques et juridiques, l'après témoignage.</p> <p>➔ <i>Effets attendus :</i>  <i>Créer des "vocations" d'ethnologues qui œuvreront ensuite dans le territoire où ils vivent.</i></p>	<p>Public intéressé et public du ou des territoire(s) où l'ICB lancera une collecte participative.</p>	<p>Société coopérative Aldudarrak Bideo</p> <p>Mairies</p>

	PRINCIPALES ACTIONS PROJÉTÉES	DESCRIPTION	PUBLICS PRIVILÉGIÉS	PARTENAIRES PRESENTIS
 3 	<b>Création d'un module pédagogique "Ethnologues en herbe" (2023-2024)</b>	<p>1- Ateliers de sensibilisation à la méthode d'enquête ethnographique basée sur l'observation participante, et la restitution fidèle des propos. 2- Visite des archives départementales et appréhension de la conservation de la collecte audiovisuelle avec la découverte des missions de l'archiviste à partir d'ateliers sur des extraits d'enregistrements. 3- Restitution des élèves.</p> <p>➔ <i>Effets attendus :</i> Faire rentrer les sciences sociales dans les classes. Développer des valeurs comme l'écoute, le non jugement.</p>	Publics scolaires (collèges, lycées)	Département des Pyrénées-Atlantiques (Pôle d'Archives de Bayonne)
 4 	<b>Poursuite du programme de sauvegarde des archives anciennes du Pays Basque nord</b>	<p>Traitement documentaire des archives sonores numérisées : Mattin Larçabal (2023) et autres.</p> <p>➔ <i>Effets attendus :</i> Favoriser l'accessibilité du grand public à des archives sonores privées, encore trop méconnues.</p>	Chercheur.ses Tout public	Département des Pyrénées-Atlantiques (Pôle d'Archives de Bayonne)
 5 	<b>Gestion d'un espace de consultation audiovisuel et sonore dédié à la mémoire orale basque</b>	<p>Mise à disposition en consultation, au siège de l'Institut culturel basque à Ustaritz, de copies numériques d'archives audiovisuelles.</p> <p>➔ <i>Effets attendus :</i> Faciliter l'accès aux archives audiovisuelles et sonores relatives au patrimoine immatériel.</p>	Chercheur.ses  Acteurs.rices de la médiation culturelle et patrimoniale  Tout public	Propriétaires de fonds publics et privés

# 12 PATRIMOINE ET CRÉATION

|  
6  
|

PRINCIPALES ACTIONS PROJÉTÉES	DESCRIPTION	PUBLICS PRIVILÉGIÉS	PARTENAIRES PRESENTIS
<p><b>Programme de recherche "Pays Basque 1950-2020 : évolution sociétale et trajectoires individuelles"</b></p> <p><b>Volet I : "Expressions culturelles transgressives dans l'espace public"</b></p>	<p>Programme s'appuyant sur le fonds Eleketa (base de données 21AV) et sur des enquêtes de terrain.</p> <p>Étude de la cavalcade ou parade charivarique à travers deux éléments particulièrement significatifs ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dimension théâtrale satirique (formes du discours dramatique, éléments de transgression, portée collective, sociale et culturelle)</li> <li>- dimension sociale (implication collective d'une communauté qui prend en charge l'organisation et la réalisation du spectacle proposé) et enjeux collectifs d'une telle manifestation</li> </ul> <p>Double entrée à la fois sociologique et littéraire (documentation relative à ces spectacles présentés depuis une trentaine d'années). Équipe de recherche au départ constituée de Jon Casenave (UBM) et Xavier Itçaina (CNRS).</p> <p>➔ <i>Effets attendus :</i> <i>Étudier sur une période d'évolutions importantes (1950-2020), un phénomène sociologique et culturel notable, à savoir l'émergence progressive de l'individu, dans une société à la tradition communautaire très marquée. Ce processus d'individualisation, commun à l'ensemble des pays européens, se conjugue donc au Pays Basque avec la présence d'un fort capital social : il conviendra également d'analyser cette articulation.</i></p>	<p>Chercheur.ses</p>	<p>Université Bordeaux Montaigne (UBM)</p> <p>CNRS</p> <p>Partenaires de l'ethnopôle</p>

PRINCIPALES ACTIONS PROJÉTÉES	DESCRIPTION	PUBLICS PRIVILÉGIÉS	PARTENAIRES PRESENTIS
<p>  7  </p> <p><b>Poursuite du projet "Museoa Urtu" (2023-2024)</b></p>	<p>Installation exposition "Soineko Paisaiak" (2023).          Fonte d'objets cédés par le Musée Basque et de l'histoire de Bayonne et <i>Gordailua</i> (centre de collections patrimoniales du Guipuzkoa) et production de sonnaillles (2023).          Pose des cloches et enregistrements (2023).          Création de l'exposition "Museoa Urtu" (2023) et itinérance (2024).</p> <p>➔ <i>Effets attendus :</i>          1- <i>Interroger la fonction d'un musée : l'exposition d'objets du passé en un temps présent et leur conservation pour le futur.</i>  <i>Quels objets conserver et pour combien de temps ?</i>  <i>L'inaliénabilité des objets inventoriés peut-elle perdurer en cette période de dématérialisation ?</i>  <i>Un musée peut-il demeurer statique dans un monde changeant comme le nôtre ?</i></p> <p>2-<i>Élargir le débat sur la conservation à l'ensemble des traits constitutifs de la culture basque aujourd'hui.</i></p>	<p>Tout public          Public scolaire          Chercheur.ses</p>	<p>Musée Basque et de l'histoire de Bayonne</p> <p><i>Gordailua</i> - Centre des Collections Patrimoniales de la Diputación Foral de Gipuzkoa</p> <p>Commission Syndicale du Pays de Soule</p> <p>UMR Passages</p>

PRINCIPALES ACTIONS PROJETÉES	DESCRIPTION	PUBLICS PRIVILÉGIÉS	PARTENAIRES PRESENTIS
<p>  8  </p> <p><b>Organisation d'événements scientifiques</b></p>	<p>1- Jeudi 16 mars 2023 - « Thomas Lacoste, un regard cinématographique sur le conflit basque » avec le réalisateur Thomas Lacoste. Présentation de trois films de Thomas Lacoste</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La paix maintenant - Une exigence populaire (23min, 2017)</li> <li>- Pays basque &amp; liberté (52min, 2020)</li> <li>- L'hypothèse démocratique - Une histoire basque (140min, 2022)</li> </ul> <p>Conférence du réalisateur « Filmer l'invisibilisé. Retour sur une tétralogie cinématographique sur le processus de transformation du conflit au Pays basque ».</p> <p>2- Jeudi 20 avril 2023 - Concert-conférence de "Joseba Sarrionaindia/Ruper Ordorika : Hitzak eta doinuak" (Paroles chantées).</p> <p>3- 22-23 juin 2023 - Colloque sur le thème des communs.</p> <p>4- 2024 - Conférence "Théâtre basque et chemins de la transgression".</p> <p>5- Colloque sur " tradition-crédation et droits culturels" (2025).</p> <p>➔ Effets attendus : <i>Apporter des regards complémentaires extérieurs (expériences artistiques, recherches scientifiques) à la question du renouvellement de l'expression collective.</i></p>	<p>Tout public</p>	<p>Médiathèque de Bayonne</p> <p>Société d'Études Basques/Eusko Ikaskuntza</p> <p>Musée Basque et de l'histoire de Bayonne</p> <p>Chaire Jean Haritschelhar</p> <p>Ecole supérieure d'art du Pays Basque (ESAPB)</p>

# 3 LANGUES ET SOCIÉTÉS

|  
9  
|

PRINCIPALES ACTIONS PROJÉTÉES	DESCRIPTION	PUBLICS PRIVILÉGIÉS	PARTENAIRES PRESENTIS
<p><b>Programme de recherche "Pays Basque 1950-2020 : évolution sociétale et trajectoires individuelles"</b></p> <p><b>Volet II : "La langue basque, de la sphère publique à l'espace intime"</b></p>	<p>Programme s'appuyant sur le fonds <i>Eleketa</i> (séquences sur la langue basque, toutes bases de données confondues) et sur des enquêtes de terrain</p> <p>Étude du rapport des individus à leur langue, depuis son utilisation dans l'espace public jusqu'à la sphère privée mais aussi dans l'espace intime et dans la conscience personnelle.</p> <p>Concepts et méthodes de la linguistique, de la sociolinguistique et de la sociologie, avec éléments théoriques empruntés à la psychologie.</p> <p>Equipe de recherche constituée dans un premier temps de Giovanni Agresti (UBM), Jon Casenave (UBM), Xabier Itçaina (CNRS), Argia Olçomendy (UBM).</p> <p>➔ Effets attendus :  <i>Étudier comment, sur une période d'évolutions importantes (1950-2020) et à travers le rapport à la langue basque, de nouveaux modèles d'émancipation linguistique et culturelle ont été créés, sans pour autant renoncer à la volonté de faire « communauté ».</i></p>	<p>Chercheur.ses</p>	<p>Université Bordeaux-Montaigne</p> <p>CNRS</p> <p>Partenaires de l'ethnopôle</p>

PRINCIPALES ACTIONS PROJETÉES	DESCRIPTION	PUBLICS PRIVILÉGIÉS	PARTENAIRES PRESENTIS
<p><b>Organisation d'événements scientifiques</b></p>	<p>Conférences :</p> <p>1- 16 novembre 2023 <i>"Voix de femmes dans la littérature basque contemporaine"</i> de Marijo Olaziregi</p> <p>2- 2024 - <i>"Le récit autobiographique dans la littérature basque"</i>, de Jon Casenave</p> <p>3- 2024 - Colloque langue basque et société</p> <p>4- 2025 - <i>"Le silence forcé des femmes, un élément de résistance"</i></p> <p>5- 2026 - <i>"Frontière, toponymie et perception de la montagne"</i>, de Elena Casiriain</p> <p>➔ <i>Effets attendus :</i> Mettre en relation les éléments de "transgression" sociale et d'émancipation observables au Pays Basque avec des expériences et recherches scientifiques menées ailleurs.</p>	<p>Tout public</p>	<p>Université Bordeaux-Montaigne</p> <p>IKER</p> <p>Médiathèque de Bayonne</p> <p>Musée Basque et de l'histoire de Bayonne</p> <p>Eusko Ikaskuntza - Société d'études basques</p> <p>Conseil de développement du Pays Basque</p>

# 4 LES DROITS CULTURELS

	PRINCIPALES ACTIONS PROJETÉES	DESCRIPTION	PUBLICS PRIVILÉGIÉS	PARTENAIRES PRESENTIS
 11 	<b>Observer les représentations de la culture dans différents contextes</b>	<p>Interroger les institutions et associations dans leur façon d'appréhender les pratiques culturelles pour saisir les représentations de la culture qui conditionnent leurs dispositifs et leur accompagnement.</p> <p>➔ <i>Effets attendus :</i> Comprendre, en parallèle des définitions de la culture données par l'ONU, l'Unesco ou la déclaration de Fribourg, la façon dont les institutions et associations catégorisent les pratiques comme ressortant du domaine culturel. Saisir les conséquences en termes de subvention et de réglementations.</p>	<p>Membres des associations</p> <p>Technicien.nes des institutions</p> <p>Professionnel.les de la culture</p> <p>Toute personne en relation avec les institutions et/ou les associations</p>	<p>EHESS</p> <p>Département des Pyrénées-Atlantiques</p> <p>CAPB</p> <p>Mairies</p> <p>DRAC</p> <p>Associations</p>
 12 	<b>Capacités externes et internes des personnes dans leur droit à la participation à la vie culturelle : analyse des conditions et des ressources disponibles</b>	<p>Recueillir les récits des parcours des artistes amateur.ice.s et professionnel.les, saisir la diversité de ces parcours.</p> <p>Analyser une des thématiques de la démarche <i>Elkartuz</i> lancée par l'Institut culturel basque en 2021. Une démarche de recherche-action pourra être mise en place dans ce cadre.</p> <p>➔ <i>Effets attendus :</i> Saisir les obstacles et les leviers actuels présents dans les parcours des personnes qui participent à la vie culturelle. Transformer les obstacles en leviers.</p>	<p>Artistes professionnel.les</p> <p>Artistes amateur.ices</p> <p>Toute personne participant à la vie culturelle ou souhaitant y participer</p>	<p>EHESS</p> <p>Acteur.ices culturels</p> <p>Les personnes se reconnaissant dans le syntagme "<i>public empêché</i>"</p> <p>Associations et institutions</p>



	PRINCIPALES ACTIONS PROJÉTÉES	DESCRIPTION	PUBLICS PRIVILÉGIÉS	PARTENAIRES PRESENTIS
 13 	<b>Déclinaison des droits culturels en situation : confrontation des différentes législations en vigueur sur le territoire du Pays Basque et conséquences sur les compagnies et leurs projets de création et diffusion</b>	<p>En collaboration avec le pôle <i>médiation et projets culturels</i> de l'Institut culturel basque, analyse des droits relatifs aux projets de créations, et notamment des droits relatifs au droits d'auteur.ices et obstacles juridiques à une circulation transfrontalière des projets culturels.</p> <p>➔ Effets attendus : <i>Mise en place de guides des droits facilitant la circulation des projets sur tout le territoire du Pays Basque. Observation des droits culturels comme des leviers facilitant les projets transfrontaliers.</i></p>	<p>Artistes professionnel.les</p> <p>Artistes amateur.ices</p>	<p>EHESS</p> <p>EKKI (agence basque des droits d'auteurs)</p>
 14 	<b>Diffusion et valorisation de la recherche relative aux droits culturels</b>	<p>Organisation d'une conférence par an (sauf en 2023) et d'un colloque en 2025.</p> <p>1- 2024 - L'Éthique et le droit, Rainer Maria Kiesow</p> <p>2 - 2025 - Les droits culturels dans les politiques publiques</p> <p>3- 2025 - Colloque jumelé avec celui de l'axe "Patrimoine et création"</p> <p>4 - 2026 - Capacités et justice sociale</p> <p>➔ Effets attendus : <i>Travail de médiation scientifique, sensibilisation aux questions soulevées par les droits culturels et à la recherche.</i></p>	<p>Chercheur.ses</p> <p>Politicien.nes et technicien.nes de la culture</p> <p>Public intéressé</p>	<p>EHESS</p> <p>Partenaires de l'ethnopôle</p>